La Gazette de Saint-Germain-Laval



VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal Public Mercredi 17 Décembre à 20h30

VIE CULTURELLE

Suivez l'histoire de votre village au fil des mois

p. 30

VIE ASSOCIATIVE

Gymnastique : Finales nationales



27 ans d'expérience dans l'automobile

Jean-Marc COMAILLE 26 rue de la Voie Creuse 77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien – Réparation toutes marques

san EESM BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL **Tél.: 01 64 70 36 50** - Fax: 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr

Vente de bois de chauffage Nettoyage de parc boisé Dessouchage Enlèvement d'arbres dangereux Arrachage de haie et de vieilles clôtures... 5, rue Athanasse Housset - 77/30 St Germain Laval - stgerm.ms@aliceadsl.fr



Kallisté Coiffure

Votre salon de coiffure près de chez vous

NATHALIE et VIRGINIE sont à votre service

Mardi - Mercredi - Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30 Vendredi : de 9 h à 18 h 30 - sans interruption Samedi : de 9 h à 18 h - sans interruption

Nouveau: NIOXIN® produit recommandé pour les cheveux clairsemés



CENTRE COMMERCIAL DU BAS DE LA MONTAGNE 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL - Tél.: 0160727761

Edito du Maire

saint-germain-laval.fr





« Tout vient à point

à qui sait attendre! »

es deux réalisations que nous espérions depuis si longtemps vont bientôt devenir opérationnelles. Il s'agit bien sûr d'abord du restaurant scolaire, puis de la résidence « Le Clos Vauban ».

Le Conseil Municipal a envisagé la construction d'un restaurant scolaire en 2011. En principe, il ouvrira ses portes après les vacances de Février 2015. La construction en elle-même est achevée, mais restent encore à installer les aménagements intérieurs (office, laverie, mobiliers, ...) qui permettront aux enfants de se restaurer dans des conditions beaucoup plus agréables qu'auparavant et ce en deux services seulement. Le personnel de restauration, quant à lui, évoluera aussi dans un cadre plus adapté.

Cette construction indispensable aura mis près de 4 ans à voir le jour, mais dans une municipalité, il se passe bien souvent plusieurs années entre le moment où le projet est lancé et sa réalisation. Le coût précis de cette construction vous sera communiqué dès les aménagements terminés.

Nous avons connu le même parcours pour la construction des bâtiments du « Clos Vauban. Cinq projets différents ont été présentés depuis 2004 (maison de retraite, maison médicalisée, soins de suite, etc...) ; les services de l'Etat les ont tous rejetés à cause de notre situation géographique trop proche de Paris!

Enfin, un projet intermédiaire a été accepté : une résidence intergénérationnelle de 45 logements, dont le bailleur propriétaire sera 3 Moulins Habitat. Aucun denier de la commune n'a été engagé dans cette construction, hors la garantie d'emprunt accordée à 3 Moulins Habitat (comme cela se pratique pour toutes constructions de logement). Nous avons d'ores et déjà reçu plus de 45 demandes de logement pour ce programme d'habitations qui devrait être livré en Juin 2015.

D'autres investissements sont à l'étude mais je ne peux vous dire dès aujourd'hui quel sera le prochain. Le Conseil Municipal décidera de l'avancement des projets en fonction des dotations et subventions de l'Etat et de nos partenaires habituels dont les possibilités financières s'amenuisent d'année en année.

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire



ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Île-de-France

AGENCE DE CANNES ECLUSE CD 124, ROUTE DE MONTEREAU 77130 CANNES-ECLUSE

Tél. 01 64 32 88 77 - Télécopie 01 60 96 36 39





La cave à Bière de Montereau-Fault-Yonne se transforme et devient

La-chope-a-biere.com

Bières, cidres, jus de pomme, paniers-cadeaux, coffrets-cadeaux Tireuses à bière (vente et location), fûts de 6, 15, 20 et 30 litres





Mme Sylvie DFISTER-VALERI

vous propose ses services de

COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration, Mèches décolorées et de couleur

Coupe femme, homme, enfant

Chignons

A des prix très attractifs

Tél.: 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36 - Email:sylvie.pfister@9online.fr





saint-germain-laval.fr





p. 6 Vie municipale

- Comptes rendus de Conseil Municipal Public
- Rappel des réglementations et règles de civisme
- Les finances de la commune

p. 22 Vie scolaire

- Rentrée scolaire 2014 / 2015
- Premières foulées scolaires à l'école élémentaire de Courbeton

p. 26 Vie locale

Actualités

p. 28 Vie culturelle

- L'histoire de la commune
- Médiathèque « Le Manoir »

p. 38 Vie associative

- Espace associations
- Succès du Comité des Fêtes pour le salon artisanal et gastronomique

p. 45 Informations

p. 48 Vie intercommunale

p. 51 Rendez-vous - Agenda

saint-germain-laval.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal Public



Présents :

Mme de SAINT LOUP Marie-Claude,

Messieurs AUTHIER Bernard, FONTAN Michel, HUSSON Michel, FAGIS Christophe, TYCHENSKY Jean, HALLART Frédéric, BERTHIER Hervé, DUDILLIEU Dany,

Mesdames VIRIN Catherine, DUHAMEL Nathalie, BONHOMME Florence, AUGE Elisabeth, TRINCHEAU-MOULIN Georgette,

Messieurs MADELENAT François, LE GOFF Philippe,

Madame ARNOUT Florence,

Absents représentés :

Mme CHEVAL Michèle, représentée par Mme de SAINT LOUP Marie-Claude

Mme LE BEUX Véronique, représentée par Mme TRINCHEAU-MOULIN

Georgette

Mme TELLIER Aline, représentée par M. HALLART Frédéric Mme BOTREL Dominique, représentée par M. FONTAN Michel M. MARTINEZ Jean-Claude, représenté par M. MADELENAT François

Absent :

M. MARTIN Olivier

Secrétaire de séance :

Mme BONHOMME Florence

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, Madame le Maire indique que seront vus, en questions et affaires diverses, les points suivants :

- Convention CDG 77 Médecine préventive pour le Personnel Communal,
- Dissolution des régies d'avances et recettes « Dessin »,

- Réalisation d'un emprunt de 200.000 €,
- Motion Lettre de soutien Agriculteurs.

Elle demande si des conseillers ont d'autres questions diverses à exposer ?

Monsieur MADELENAT indique qu'il a des questions sur les travaux du mur de l'école de Courbeton et du restaurant scolaire, sur le site internet et l'information concernant les 4 élus d'opposition et sur les dépôts sauvages d'immondices.

Monsieur LE GOFF souhaite également avoir des informations quant à la mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée.

saint-germain-laval.fr



Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du Conseil Public du 29 avril 2014

Compte-rendu approuvé à la majorité (18 voix Pour - 4 Abstentions [Mme ARNOUT, Messieurs MADELENAT, MARTINEZ, LE GOFF, Conseillers d'opposition]).

<u>Tirage au sort des jurés d'assises</u> - Année 2015

Ont été tirés au sort :

- Madame GARCIA Dolores, épouse BERMUDEZ
- Monsieur GEMON Gérald
- Madame CHEZE Monique, épouse SANCHIS
- Monsieur DENIS Thierry
- Monsieur FLAMANT Christopher
- Monsieur HEBERT Dominique

TROIS MOULINS HABITAT - Convention pour garantie d'emprunt dans le cadre de la construction de la Résidence intergénérationnelle

Convention approuvée à la majorité (18 voix Pour, 3 voix Contre

[Messieurs MADELENAT, MARTINEZ, Madame ARNOUT, Conseillers d'opposition], 1 abstention [Monsieur LE GOFF, Conseiller d'opposition]).

Mise en application de l'article 333-1 du Code de la consommation

Approuvé à l'unanimité.

Affaires et questions diverses

Convention avec le Centre de gestion 77 pour le service de médecine professionnelle et préventive

Convention approuvée à l'unanimité.

<u>Dissolution des Régies d'avances</u> et de recettes « DESSIN »

Dissolution approuvée à l'unanimité.

Emprunt de 200.000 € auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France

Emprunt de 200.000 € autorisé, à la majorité (18 voix Pour – 4 Abs-

tentions [Messieurs MADELENAT, MARTINEZ, LE GOFF, Madame ARNOUT, Conseillers d'opposition]).

Lettre de soutien pour les agriculteurs

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à faire une lettre de soutien aux agriculteurs.

<u>Diverses questions ont été</u> abordées :

- Travaux sur le mur de clôture de l'école de Courbeton,
- Travaux du restaurant scolaire,
- Elus du Groupe d'Opposition, souhaitant que la mention « liste d'opposition » soit mentionnée sur la Gazette et sur le site internet,
- Dépôts d'immondices,
- Rythmes scolaires.

L'ordre du jour est clos à 21h40.

La parole a été donnée au public.

La séance est levée à 22h10.

Saint-Germain-Laval



Retrouvez l'intégralité des Conseils Publics sur notre site internet www.saint-germain-laval.fr, rubrique « Vie municipale > Conseil Municipal > Comptes-rendus des conseils municipaux »

saint-germain-laval.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal Public



Présents :

Mme de SAINT LOUP Marie-Claude,

Messieurs AUTHIER Bernard, FONTAN Michel, HUSSON Michel, FAGIS Christophe, TYCHENSKY BERTHIER Jean, Hervé. DUDILLIEU Dany, MARTIN Olivier, Mesdames CHEVAL Michèle, BOTREL Dominique, BONHOMME Florence, TELLIER Aline,

Absents représentés :

Mme LE BEUX Véronique, représentée par M FONTAN Michel Mme VIRIN Catherine, représentée par M. HUSSON Michel Mme TRINCHEAU-MOULIN Georgette, représentée par Mme **BONHOMME Florence** M. HALLART Frédéric, représenté par M. de SAINT LOUP Marie-Claude

Absents excusés :

M. LE GOFF Philippe (Conseiller d'opposition), Mesdames DUHAMEL Nathalie, AUGE Elisabeth.

Absents:

Messieurs MARTINEZ Jean-Claude, MADELENAT François, (Conseiller d'opposition),

ARNOUT Florence Mme (Conseillère d'opposition)

Secrétaire de séance :

Mme TELLIER Aline

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, Madame le Maire indique que seront vus en affaires et questions diverses, les points suivants:

 Création d'un emploi d'éducateur sportif permanent, temps complet,

• Proposition de la liste des membres la Commission Communale des Impôts Directs.

Elle demande s'il y a d'autres questions diverses de la part des conseillers? La réponse est négative.

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil public du 19 juin 2014

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Tarifs du Centre de Loisirs « Nathalie » à compter du 2 Septembre 2014 suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Tarifs adoptés, à l'unanimité, à compter du 2 Septembre 2014.

saint-germain-laval.fr



Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au sein du collège « Elus des Collectivités Territoriales » - Commission de suivi de site

Sont désignés, à l'unanimité, les membres suivants :

- Titulaire : Marie-Claude de SAINT LOUP,
- Suppléant : Frédéric HALLART

Convention de partenariat relative à l'organisation des transports scolaires sur circuits spéciaux entre le <u>Département de Seine-et-Marne et la Commune de Saint-Germain-</u> Laval

Convention adoptée à l'unanimité.

Convention de mise à disposition du service instructeur de la CC2F au profit de la Commune de Saint-Germain-Laval relative à l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol

Convention adoptée à l'unanimité.

Affaires et questions diverses
Création d'un emploi non-

permanent d'éducateur sportif temps non-complet pour un accroissement temporaire d'activité en raison de la mise en place des rythmes scolaires

Création de l'emploi adoptée à l'unanimité.

<u>Liste des commissaires titulaires et suppléants pour la Commission Communale des Impôts Directs</u>

Liste des personnes proposées :

Noms - Prénoms	Date de naissance	Adresse	Quartier	Conseil Municipal
NOIRAULT Roland	07.05. 1943	4 allée des Lilas	Saint-Pierre	Titulaire
PATART Philippe	25.02.1957	13 rue des Châtaigniers	Courbeton	Titulaire
FONTAN Michel	24.02.1942	8 allée des Tulipes	Saint-Pierre	Titulaire
BRAY Patrick	06.10.1952	26 rue des Châtaigniers	Courbeton	Titulaire
GILIS Françoise	24.01.1942	11 rue de Provins	Bourg	Titulaire
TRONCY Dany	03.03.1947	2 rue des Croix Blanches	Nanon	Titulaire
MARTEAU Alain	25.02.1945	22 rue de la Voie Creuse	Gardeloup	Titulaire
BERTHIER Hervé	09.06.1963	2 rue de Verdun	Bourg	Titulaire
HOCHART Micheline	18.11.1951	3 rue Nelson Mandela	Centre Commercial	Titulaire
PARISE Claude	24.04.1946	6 rue du Grand Buisson	Petit Buisson	Titulaire
AGUILAR Antonio	05.06.1953	65 rue Grande, 77130 La Grande Paroisse	Non domicilié dans la Commune	Titulaire
CHAMPION Alain	31.05.1957	3, allée des Dahlias	Saint-Pierre	Titulaire
HOARAU Jacques	02.04.1948	17 rue des Etangs	Bourg	Titulaire
FOURNIER Daniel	23.11.1950	8 allée des Dahlias	Saint Pierre	Titulaire
BONHOMME Florence	29.05.1968	1 rue des Pins	Courbeton	Titulaire
MARTEAU Danielle	04.04.1951	11 rue Jean Jaurès	Gardeloup	Titulaire

TRINH VAN KAI Marie		4 rue Garenne Basse, 77148 Salins	Non domiciliée dans la Commune	Suppléant
BOUCHEZ Solange	26.11.1951	14 rue des Croix Blanches	Nanon	Suppléant
MARTIN Olivier	02.08.1975	12 rue des Vignes	Courbeton	Suppléant
SOKAL Fernand	06.01.1953	13 rue du Pré Vert	Saint-Pierre	Suppléant
COLNET Robert	12.01.1955	35 rue du Pré Vert	Saint Pierre	Suppléant
LEGAY Patrice	28.02.1949	1 rue des Cyprès	Courbeton	Suppléant
CAVALETTO Luciano	16.04.1937	18 rue de Provins	Bourg	Suppléant
PATELLI Séraphin	19.08.1941	5 allée des Pivoines	Saint-Pierre	Suppléant
LAUNOIS David	03.08.1965	12 Impasse Hauts de Gardeloup	Gardeloup	Suppléant
FOUICH Christian	09.05.1944	3 rue Jean Jaurès	Gardeloup	Suppléant
TISSIER Guy	22.03.1945	1 rue Athanase Housset	La Croix Chute	Suppléant
BONALUQUE Sylvie	06.08.1969	21 rue de Verdun	Tréchy	Suppléant
AUTHIER Bernard	01.12.1949	18 rue du Château d'Eau	Tréchy	Suppléant
FLAMANT Bernard	02.01.1958	12 rue des Châtaigniers	Courbeton	Suppléant
MOREAU Claude	24.06.1947	18 rue de Merlange	Nanon	Suppléant
HEUILLON Daniel	17.06.1933	31 rue de l'Ecole	Petit Buisson	Suppléant

L'ordre du jour est clos à 21h10.

La parole a été donnée au public.

La séance est levée à 21h30.

Elections | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

Inscriptions sur les listes électorales



es demandes d'inscription sur la liste électorale pour les citoyens de nationalité française ainsi que la liste électorale complémentaire (ressortissants d'un des Etats membres de la communauté européenne autre que la France) présentées par les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui atteindront cet âge avant le 1^{er} mars 2015 sont reçues en mairie dès à présent et jusqu'au 31 décembre 2014 inclus.

Durant cette période, les personnes remplissant les conditions pour être électeur et qui ne seraient pas inscrites sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit, ou qui ont changé de commune de résidence, doivent demander leur inscription.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils sont désormais rattachés.

Les demandes d'inscription doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Il est rappelé que l'exercice du droit de vote, aussi bien lors des consultations partielles que des élections générales, est subordonné à l'inscription sur les listes électorales.

L'inscription sur les liste électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral.

Les électeurs trouveront les renseignements utiles dans les mairies.

 Infractions en matière d'inscription sur les listes électorales

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière sera déférée au Tribunal d'instance. Les sanctions pénales, auxquelles elle s'expose en application des articles L.86 et L.88 du code électoral, seront effectivement appliquées.

 Pièces à produire à l'appui pour une demande d'inscription

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur : carte d'identité, passeport. En outre, les électeurs et les électrices devront se munir de justificatifs établissant leur domicile réel, ou les six mois de résidence exigés par la loi. Le droit d'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts.

Pour en savoir plus :

Saint-Germain-Laval



Service Elections
Mairie de Saint-Germain-Laval
1 Rue de Verdun
77130 Saint-Germain-Laval
Téléphone : 01 64 32 10 62

Actualités | Vie municipale

saint-germain-laval.fr



Pour améliorer le cadre de vie

Les travaux du restaurant scolaire de Courbeton avancent à grand pas





Réalisation d'une dalle en béton par le personnel communal et pause d'une poubelle à l'abribus du CFA.



Actualités | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

→ Travaux de voirie réalisés par la CC2F









Réglementations | Vie municipale

saint-germain-laval.fr



Interdiction de brûlage des déchets sur la commune



Rappel de la réglementation générale concernant l'interdiction de brûlage des végétaux.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillement et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

Il convient de préciser qu'en application de l'annexe II de l'article R.541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégra-

dables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés.

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne.

Le règlement sanitaire départemental prévoit toutefois la possibilité de déroger à cette règle par le préfet, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

A ce jour, aucune dérogation préfectorale n'a été délivrée à la commune de Saint-Germain-Laval du fait de notre proximité avec la déchetterie de Montereau.

Nous vous demandons de bien vouloir appliquer ce règlement sanitaire départemental sur l'ensemble du territoire de notre commune.

Le Conseil Municipal

Bruits de voisinage

a ucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des êtres humains, selon l'arrêté préfectoral n°00 DDASS 18 SE relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté 96 DAI 1 cv n° 084 du 11 juillet 1996.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive),

ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- Les jours ouvrés de 7h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Nous vous demandons de bien vouloir appliquer ce règlement sanitaire départemental sur l'ensemble du territoire de notre commune.

Le Conseil Municipal



Spectacle de 1h30 et distribution de confiseries par le Père Noël

Saint-Germain-Laval

(Places limitées - Inscriptions obligatoires avec le bulletin distribué dans les écoles)

Organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Germain-Laval

Cadre de vie | Vie municipale

saint-germain-laval.fr



Sécurité routière : Rappel des règles de civisme

Vitesse

es automobilistes multiplient les petits excès de vitesse. À tort, ils continuent de penser qu'ils sont à l'abri des verbalisations pour excès de vitesse lorsqu'ils circulent sur les routes de notre commune.

La prévention avant tout

Plus inquiétant est le relâchement de certains conducteurs constaté aux abords des écoles. « Quand je viens chercher mon fils à l'école, je reste vigilante car il n'est pas rare de voir des voitures traverser le lotissement de Courbeton à vive allure », convenait une mère de famille devant l'école élémentaire de Courbeton. « Ce ne sont pas de gros excès de vitesse, mais cela suffit à mettre en danger des enfants qui courent dans tous les sens à la sortie des écoles ».

Ensemble, faisons l'effort citoyen de respecter les limitations

Au coeur de chaque lotissement la vitesse est limitée à 30 km/h. Dans ces zones, les piétons ont une priorité absolue. Dans le reste du village, la limitation à 50 km/h ne vous oblige pas à l'atteindre! Pensez en particulier aux enfants qui peuvent déboucher brusquement, aux personnes âgées, aux engins agricoles, etc.



→ Stationnement

Pour faciliter la circulation et ne pas nuire aux riverains, respectez les places de stationnement et les interdictions matérialisées sur l'ensemble de la commune et aussi aux abords de nos écoles.





Prochain Conseil Municipal Public,
 Mercredi 17 Décembre 2014 à 20h30, Salle du Ru de l'Etang

Finances | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

Point sur le budget communal

2014

e Conseil Municipal a approuvé le 29 avril 2014 l'ensemble des documents administratifs accompagnant l'adoption du budget

2014. Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

C'est un acte de prévision : le budget constitue le programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à exécuter sur une année.

Mais le budget communal est aussi un acte d'autorisation : le budget est l'acte juridique par lequel le Maire, organe exécutif de la collectivité locale, est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Les communes connaissent cinq types de documents budgétaires :

- Le budget primitif : Il établit les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année de fonctionnement et en investissement. Le budget, une fois voté, permet aussi au Maire d'engager les dépenses, mais dans la limite des sommes prévues, ainsi qu'à poursuivre le recouvrement des recettes attendues.
- Les décisions modificatives : Lors du vote du budget primitif, en début d'année, il n'est pas systématiquement possible d'appréhender les dépenses et les recettes avec toute l'exactitude sou-

haitée. Les décisions modificatives interviennent donc pour réajuster, en cours d'exercice, les prévisions du budget primitif.

- Le compte administratif : Le budget primitif et les décisions modificatives sont des états de prévisions. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif qui établit un relevé complet des opérations financières des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné.
- Le compte de gestion : Il est confectionné par le Trésorier, comptable des finances publiques, qui est chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire. Ce comptable doit en outre vérifier la concordance des chiffres avec chaque opération et avec le budget voté. Il atteste également de la conformité de nos comptes avec la loi. Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif.
- Le budget annexe : L'intérêt de ce type de budget est de pouvoir isoler des dépenses et des recettes liées à un service communal. Le budget du centre de loisirs appartenait à cette catégorie. Il y a obligation de tenir des budgets annexes sous certaines conditions et notamment pour tout service soumis à la T.V.A. Le budget annexe du centre de loisirs a été intégré au budget communal à partir de l'exercice 2013.

Le vote du budget 2014 par le Conseil Municipal a comporté quatre phases.

En premier lieu, le conseil s'est prononcé sur le compte administratif 2013 pour constater la manière dont le budget primitif avait été exécuté et notamment sa réalisation par rapport aux prévisions. Cette opération est intéressante car elle permet de juger la plus ou moins bonne gestion de la commune en mettant en évi-

Ce qu'il faut retenir...

saint-germain-laval.fr



dence si les dépenses ont été sous-estimées ou si les recettes ont été artificiellement gonflées.

Les tableaux n°1 et 2 récapitulent par chapitre les résultats obtenus en les comparant aux prévisions effectuées.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2013 (tableau n°1)

DE	DEPENSES				RECETTES			
	PREVU	REALIS	E		PREVU	REALIS	E	
CHAPITRES	MONTANT	MONTANT	%	CHAPITRES	MONTANT	MONTANT	%	
Charges à caractère général	765 449.00 €	762 154.10 €	34.69%	Produits de services	161 520.00 €	187 354.16 €	7.71%	
Dépenses de personnel	1 030 000.00€	1 004 699.35 €	45.73%	Impôts et taxes	1 355 515.00 €	1 362 094.38 €	56.03%	
Charges de gestion courante	251 645.00 €	238 031.86 €	10.83%	Dotations et participations	771 358.00 €	771 200.92 €	31.72%	
Intérêts de la dette	71 000.00€	68 026.52 €	3.10%	Produits de gestion courante	65 000.00 €	51 730.00 €	2.13%	
reversement FNGIR et FPCI(ex T.P.)	120 745.00 €	120 745.00 €	5.50%	reversement sur salaires	12 000.00 €	17 325.85 €	0.71%	
DIVERS	5 166.00 €	3 277.79 €	0.15%	DIVERS	280.65 €	287.40 €	0.01%	
			0.00%	Opérations ordre travaux	41 130.00 €	41 128.87 €	1.69%	
SOUS TOTAL BUDGETAIRE	2 244 005.00 €	2 196 934.62 €	100.00%	SOUS TOTAL BUDGETAIRE	2 406 803.65 €	2 431 121.58 €	100.00%	
Opérations non budgétaires	337 134.82€	0.00€	0.00%	Opérations non budgétaires	174 336.17 €	0.00€	0.00%	
Total	2 581 139.82€	2 196 934.62 €	100.00%	Total	2 581 139.82 €	2 431 121.58 €	100.00%	
				EXCEDENT 2013	234 186.96 €			

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2013 (tableau n°2)

DI	DEPENSES				RECETTES			
	PREVU	REALIS	E		PREVU	REALIS	E	
CHAPITRES	MONTANT	MONTANT	%	CHAPITRES	MONTANT	MONTANT	%	
	0.00€	0.00€	0.00%	TLE	14 400.00 €	15 920.00 €	2.49%	
Remb.du capital de la dette	149 409.00 €	149 408.22 €	24.49%	FCTVA	112 000.00 €	111 700.01 €	17.47%	
Investissement de proximité	46 100.00 €	35 978.28 €	5.90%	Subventions	570 850.75 €	190 748.36 €	29.84%	
Invesstissement lourd	1 509 336.25 €	306 434.52 €	50.23%	Emprunt	950 000.00€	100 000.00€	15.64%	
Divers (opérations d'ordre)	41 130.00 €	41 128.87 €	6.74%	Produits de cession	0.00€	0.00€	0.00%	
Achat de matériels divers	156 165.00 €	72 685.55 €	11.91%	Divers (opérations d'ordre)	7 866.00 €	2 866.00 €	0.45%	
		0.00€	0.00%	Prélèvement sur fonct.2012	217 321.88 €	217 321.88 €	33.99%	
Divers	14 366.00 €	4 419.51 €	0.72%	Divers	0.00€	780.85 €	0.12%	
SOUS TOTAL BUDGETAIRE	1 916 506.25 €	610 054.95 €	100.00%	SOUS TOTAL BUDGETAIRE	1 872 438.63 €	639 337.10 €	100.00%	
Opérations non budgétaires	293 062.38 €	0.00€	0.00%	Opérations non budgétaires	337 130.00 €	0.00€	0.00%	
Total	2 209 568.63 €	610 054.95€	100.00%	Total	2 209 568.63 €	639 337.10 €	100.00%	
				EXCEDENT 2013		29 282.15 €		
				EXCEDENT GLOBAL 2013		263 469.11 €		

Son analyse montre qu'en fonctionnement les dépenses ont été réalisées à 97,90% (2.196.934,00 ϵ) contre 2.244.004,00 ϵ) et que les recettes ont été couvertes à hauteur de 101,01% (2.431.121,00 ϵ contre 2.406.803,00 ϵ), attestant ainsi du sérieux des prévisions et de la sincérité du budget primitivement voté.

La répartition des dépenses de fonctionnement par grandes fonctions permet de les redéployer dans les différentes compétences régaliennes de la commune. (Tableau n°3 « Répartition des dépenses par fonction du compte administratif ». Il est précisé ici que notre commune, dont la population est inférieure à 3.500 habitants, n'est pas soumise à des normes pour donner des chiffres par fonction. Ce tableau est donc simplifié par

Finances | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2013 (tableau n°3)

	Fonctionnement	Travaux	Personnel	Total	%	Postes important	s
Ecoles	208 000.00 €	8 500.00 €	198 000.00 €	414 500.00 €	18.87%	Chauffage	48 500.00 €
						Piscine	8 500.00 €
						Fournitures scolaires	13 730.61 €
						Cantine scolaire	42 500.00 €
						Transport scolaire	36 858.77 €
						Projets pédagogiques	16 411.30 €
Entretien de la commune	198 655.00 €	48 500.00 €	300 000.00€	547 155.00 €	24.91%	Entretien terrains	635.93 €
						Entretien voies réseaux	23 703.34 €
						Entretien matériel	28 779.44 €
						Locations véhicules	4 500.00 €
						Nettoyage rues	12 000.00 €
						Entretien bas côtés	12 000.00€
						Carburants	18 920.31 €
						Eclairage public	34 189.08 €
Administration de la commune	280 000.00€	60 000.00€	240 000.00 €	580 000.00€	26.40%	Indemnités élus	66 897.20 €
						Fournitures entretien	17 657.94 €
						Fournitures administratives	6 980.18 €
						Locations ordin. Et phot.	26 000.00 €
						Assurances	32 386.68 €
						Télécommunications	17 611.36 €
						Reversement FNGIR	104 752.00 €
						Taxes foncières	2 070.00 €
			***************************************	***************************************		Reversement FPIC	15 993.00 €
Activités sociales,culturelles et	67 200.00 €	24 200.00 €	141 699.35 €	233 099.35 €	10.61%	CCAS	18 000.00€
sportives						Associations	51 845.00 €
						Stade	48 000.00€
Centre de loisirs	125 000.00€	8 827.60 €	125 000.00 €	258 827.60 €	11.78%		
Intérêts de la dette	68 026.52 €			68 026.52 €	3.10%		
Intercommunalité	95 326.15 €			95 326.15 €	4.34%	Service incendie	39 133.00 €
***************************************					***************************************	organismes de regroupement	56 193.15€
Réserves				0.00€	0.00%		
Virement section Investissement				0.00€	0.00%		
TOTAL	1 042 207.67 €	150 027.60 €	1 004 699.35 €	2 196 934.62 €	100.00%		

rapport à ce qu'il serait dans une collectivité ayant plus de 3.500 habitants.

Ainsi, le fonctionnement des écoles et plus généralement le soutien aux activités périscolaires a absorbé, en 2013, 30,65% des dépenses tandis que 24,91% étaient affectés à l'entretien de la commune, que 26,40% avaient concerné l'administration, que les activités sociales, culturelles et sportives en avaient exigé 10,61% et que 4,34% avaient été nécessaires pour acter la participation aux syndicats intercommunaux.

Le tableau n°4 répertorie, par catégories, les investissements réalisés au cours de l'année écoulée.

Il souligne l'effort accompli par la commune pour améliorer les infrastructures existantes, (84.702,000) écoles, bibliothèque, stade, salle polyvalente...), compléter ses équipements en construisant le restaurant scolaire de Courbeton (131.962,000), terminer les équipements en matériel important (108.663).

Ces investissements ont été financés à hauteur de 348.589,00€ sur les fonds propres de la commune, de

190.748,00€ par des subventions de l'État, de la Ré-

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2013 (tableau n°4)

Matériels divers	72 685.55 €
Divers ch.21	35 978.28 €
cantine Courbeton	131 961.99 €
bibliothèque	8 521.76 €
Ecoles :Travaux	84 702.25 €
Maison NOIROT mairie rue de Verdun	14 513.43 €
Mairie Rue de Provins	3 632.85 €
salle polyvalente Orée de la Bassée	6 221.79 €
Centre de loisirs	15 556.37 €
Vestiaire stade	14 745.01 €
Ecole Petit Buisson	20 450.02 €
Travaux divers	6 191.09 €
Salle du Ru	20 367.53 €
salle polyvalente Courbeton	6 021.16 €
Eclairage public COURBETON	2 881.76 €
Divers	11 796.38 €
Divers CH 20	4 419.51 €
TOTAL	460 646.73 €
Remboursement de l'emprunt en capital	149 408.22 €
Déficit antérieur	0.00€
TOTAL GENERAL	610 054.95 €

Ce qu'il faut retenir...

saint-germain-laval.fr



gion et du Département, de 100.000,00€ par des emprunts.

En second lieu, le conseil s'est prononcé sur le compte de gestion établi par le Trésorier de Montereau qui assure, pour la commune, une mission de conseil, de surveillance et de contrôle. C'est en effet le Trésorier qui est chargé de réaliser au profit de la commune toutes les opérations d'encaissement et de règlement ordonnancées par le Maire, d'en vérifier la concordance avec les budgets votés et d'en attester la conformité avec la loi. Ce compte de gestion doit bien évidemment concorder avec le compte administratif, ce que le Conseil Municipal a entériné en accordant, à la majorité, un satisfécit au comptable.

En troisième lieu, le conseil a décidé de l'affectation du résultat qui permet, en intégrant les bilans de l'année 2013 à ceux des années précédentes, d'équilibrer la partie investissement des budgets, toujours déficitaire par définition, dans la mesure où les fonds propres ne peuvent provenir que des recettes de fonctionnement.

Ainsi, le bilan 2013 a permis de combler à hauteur de 283.324,98 \in le déficit d'investissement constaté et d'affecter en recettes de fonctionnement le reliquat, soit 125.198,15 \in .

En dernier lieu, le conseil a procédé au vote du budget de l'année.

S'agissant du budget 2014, comment se présente -il ? Il s'équilibre en recettes et en dépenses à $2.523.865,00 \in$ en fonctionnement, à $1.503.080,51 \in$ en investissement.

(Tableau n°5 et n°6).

Globalement, par rapport au budget exécuté en 2013 (budget communal plus budget du centre de loisirs), les dépenses de fonctionnement sont en légère

BUDGET COMMUNE 2014 (tableaux n°5 et n°6 - Décision Modificative n°1)

DEPENSES	RECETTES				
CHAPITRES	MONTANT	%	CHAPITRES	MONTANT	%
Charges à caractère général	662 850.00 €	26.26%	Produits de services	209 520.00€	8.30%
Dépenses de personnel	1 120 000.00 €	44.38%	Impôts et taxes	1 347 192.00 €	53.38%
Charges de gestion courante	245 645.00 €	9.73%	Dotations et participations	763 707.00€	30.26%
Intérêts de la dette	65 776.00 €	2.61%	Produits de gestion courante	25 000.00 €	0.99%
Virement section investissement	293 348.28 €	11.62%	Excédent antérieur	125 198.15€	4.96%
reversement FNGIR et FPICet divers	131 030.00 €	5.19%	reversement sur salaires	30 000.00 €	1.19%
DIVERS	5 215.72 €	0.21%	DIVERS	23 247.85 €	0.92%
Total	2 523 865.00 €	100.00%	Total	2 523 865.00 €	100.00%

BUDGET INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES				
CHAPITRES	MONTANT	%	CHAPITRES	MONTANT	%
Déficit antérieur	263 780.23 €	17.55%	Virement section fonctionnem	293 348.28 €	19.52%
Remb.du capital de la dette	161 160.48 €	10.72%	FCTVA	65 833.00 €	4.38%
Investissement ch 20 et 21	181 518.00 €	12.08%	Subventions	311 065.99 €	20.70%
Invesstissement lourd ch23	890 221.80 €	59.23%	Emprunt	400 000.00€	26.61%
Divers (opérations d'ordre)	6 400.00€	0.43%	Produits de cession	128 200.26 €	8.53%
			Divers (opérations d'ordre)	9 267.00 €	0.62%
	0.00€		Prélèvement sur fonct.2013	283 324.98 €	18.85%
Divers	0.00€	0.00%	Divers	12 041.00 €	0.80%
		0.00%	Excédent antérieur	0.00€	0.00%
Total	1 503 080.51 €	100.00%	Total	1 503 080.51 €	100.00%

Finances | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

BUDGET COMMUNE 2014 (tableau n°7)

	Fonctionnement	Travaux	Personnel	Total	%	Postes importa	nts
Ecoles	205 800.00 €	22 000.00 €	245 000.00 €	472 800.00 €	18.73%	Chauffage	44 000.00 €
						Piscine	8 000.00 €
						Entretien	10 000.00 €
						Fournitures scolaires	14 000.00 €
						Cantine scolaire	50 000.00€
						Transport scolaire	45 000.00 €
						Projets pédagogiques	18 000.00 €
Entretien de la commune	173 792.00 €	63 788.00 €	315 000.00 €	552 580.00 €	21.89%	Entretien terrains	3 000.00 €
						Entretien voies réseaux	8 000.00€
						Entretien matériel	25 000.00 €
						Locations véhicules	1 800.00 €
						Nettoyage rues	12 000.00 €
						Entretien bas côtés	12 000.00 €
						Carburants	14 600.00 €
						Eclairage public	48 000.00 €
Administration de la commune	213 586.90 €	22 000.00 €	256 168.00 €	491 754.90 €	19.48%	Indemnités élus	67 300.00 €
						Fournitures entretien	16 000.00 €
						Fournitures administratives	10 000.00 €
						Locations ordin. Et phot.	14 000.00 €
						Assurances	32 000.00 €
						Télécommunications	16 000.00 €
						Reversement FNGIR	104 752.00 €
						Reversement FPIC	26 278.00 €
						Taxes foncières	2 200.00 €
Activités sociales,culturelles et	61 204.00 €	25 000.00 €	82 832.00 €	169 036.00 €	6.70%	CCAS	18 000.00 €
sportives						Associations	52 000.00 €
***************************************						Stade	75 000.00 €
Centre de loisirs et garderie	130 000.00 €	15 000.00 €	221 000.00 €	366 000.00 €	14.50%		
Intérêts de la dette				65 776.00 €	2.61%		
Intercommunalité	98 045.00 €			98 045.00 €	3.88%	Service incendie	39 000.00 €
						SITCOME	54 045.00 €
						SMEP	2 800.00 €
Réserves	14 524.82 €			14 524.82 €	0.58%		
Virement section Investissement	293 348.28 €			293 348.28 €	11.62%		
TOTAL			1 120 000.00 €	2 523 865.00 €	100.00%		

majoration de 1,52% (2.230.468,00€ contre 2.196.934,00€). Les recettes de fonctionnement chutent de 1,34% (2.398.667,00€ contre 2.431.121,00€). Il convient de souligner à cet égard la légère hausse de la masse salariale (1.120.000,00€ contre 1.004.699,00€) en raison d'agents placés en longue maladie devant être remplacés et des rythmes scolaires, la diminution des dotations et participations de l'État (702.753,00€ contre 713.932,00€) ainsi que les gros postes de fonctionnement :

• les transports scolaires : 45.000,00€

• le poste énergie : 132.600,00€

• la contribution au fonctionnement des

syndicats : 56.845,00€

• le fonctionnement du service incendie :

39.000,00€

• les subventions versées aux associations : 52.000,00€

• les réserves de financement de l'investissement : 293.348,00€.

Le tableau n°7 donne la répartition des dépenses de fonctionnement par grandes fonctions. Comme en 2013, il y a lieu de souligner l'importance des sommes consacrées au fonctionnement de l'école (472.800,000), et au développement des activités périscolaires (366.000,000), soit 33,23% du total des dépenses.

Ce qu'il faut retenir...

saint-germain-laval.fr



BUDGET COMMUNE 2014 (tableau n°8)

DIVERS CH 20	14 000.00 €
Divers CH 21	13 910.00 €
Mobilier et matériels divers et véhicules	153 608.00 €
Eglise; diagnostic	6 720.00 €
CANTINE	785 800.94 €
Ecoles	38 619.69 €
Travaux divers	25 830.00 €
Mairie ancienne rue de Provins	20 000.00 €
Eclairage public COURBETON 1ERE TR.	5 681.17 €
divers	7 570.00 €
Divers (ordre)	6 400.00 €
total	1 078 139.80 €
Remboursement de l'emprunt en capital	161 160.48 €
Déficit antérieur	263 780.23 €
TOTAL GENERAL	1 503 080.51 €

S'agissant des investissements, ce budget permet de lancer : (Tableau n°8) :

- •la rénovation de l'ancienne mairie (exécutée en 2014 et 2015)
- •la construction du restaurant scolaire (exécutée en 2013, 2014 et 2015)

Il permet aussi de terminer la réhabilitation du groupe scolaire de Courbeton, commencée en 2002, et l'équipement des services techniques.

Les recettes permettent de financer un tel programme et proviennent :

- des fonds propres de la commune disponibles en 2014 : 792.015,00€
- des subventions de l'État, de la Région, du Département et de la réserve parlementaire (311.066,00€) qui seront allouées par tranche au fur et à mesure des réalisations entre 2014 et 2015.
- des emprunts à éventuellement contracter (400.000,00€), dans la mesure où la commune n'est pas en situation à ce jour d'anticiper sur les recettes qu'elle encaissera pendant cette période. Ainsi, et toutes choses égales par ailleurs, la com-

mune sait déjà pouvoir compter sur 10.000,00€ de re-

cettes de fonctionnement supplémentaires en 2014, volontairement non inscrites au budget, tant que les montants exacts ne lui auront pas été communiqués par les services de l'État et du Département. Elle encaisse en 2014, 128.200,00€ de ventes de terrains, dans le cadre de la construction de la maison intergénérationnelle et de terrains situés à Courbeton. Les excédents de fonctionnement 2014 et 2015, calculés sur les mêmes bases qu'en 2013, devraient lui rapporter 60.000,00€ chaque année, une fois déduit le remboursement du capital de la dette. Enfin, les retours de TVA devraient être sensiblement de 200.000,00€ en deux ans, limitant ainsi les besoins de financement par l'emprunt, pour mener à bien le programme d'investissement prévu.

C'est donc bien un budget sérieux et ambitieux pour la commune qui a été voté par la majorité du Conseil Municipal, qui a mis un point d'honneur, dans le respect des grands équilibres budgétaires, et sans jamais augmenter les taux d'imposition depuis 13 ans, à respecter la parole donnée, lorsqu'il s'est présenté devant les électeurs en 2001 puis en 2007, et en 2014 en réalisant le programme figurant sur sa profession de foi. Peuton penser un seul instant, comme certains voudraient le faire croire, qu'après avoir bataillé pendant tant d'années pour redresser les comptes de la commune, le Conseil Municipal s'amuserait en une année à les mettre à mal, même pour construire un restaurant scolaire, pourtant indispensable, pour que nos enfants disposent enfin d'un cadre moderne et convivial pour prendre chaque jour leur repas de midi. Le choix qui a été fait, est le bon et il n'obère en rien l'avenir.

Michel FONTAN
Adjoint au Maire
Chargé des Finances et du Budget

Rentrée scolaire 2014 / 2015 | Vie scolaire

saint-germain-laval.fr

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire...



près deux mois de vacances, cartable sur le dos ou sac en bandoulière, 329 écoliers ont retrouvé leurs camarades et les 13 enseignants de l'école maternelle « Les Mûriers » et de l'école élémentaire de Courbeton.

Comme d'habitude à cette période de l'année, les mêmes gestes se répètent dans les familles dont les enfants sont encore scolarisés. On vérifie les cartables, les trousses, on se pose des questions comme par exemple, quelle maîtresse vais-je avoir cette année ?

Pour les plus grands, cela devient un peu une routine ; pour les plus petits, c'est un peu l'aventure car l'entrée à la maternelle ou au cours préparatoire est une étape importante. Nous nous en rendons compte le jour de la rentrée lorsque nous constatons le nombre important de parents accompagnant leurs enfants pour leur première journée.

Tout le monde était au rendez-vous dans les écoles de la commune : enfants, parents, institutrices, A.T.S.E.M., personnel communal pour les cantines et les garderies.

Madame de SAINT LOUP, Maire de la commune,

Madame CHEVAL, Adjointe au Maire chargée de l'action sociale, Monsieur TYCHENSKY, Conseiller municipal et Vice-président de la CC2F, Monsieur BERTHIER, Conseiller municipal délégué chargé du périscolaire, Monsieur MARTIN, Conseiller municipal délégué chargé de l'information et de la communication, étaient également présents.

Cette année, l'école élémentaire de Courbeton accueille 230 élèves (9 classes) et l'école maternelle « Les Mûriers » en accueille 99 (4 classes).

Comme l'explique Christophe FAGIS, Conseiller municipal délégué chargé des travaux en régie, « les petits travaux d'entretien ont été réalisés dans les deux écoles pendant les deux mois d'été. Le suivi des travaux a été effectué tout au long de cette période afin d'assurer une bonne rentrée des classes».

Au nom du Conseil Municipal, nous espérons que tous les enfants ont fait une bonne rentrée!

Olivier MARTIN

Conseiller municipal délégué

Chargé de l'Information et de la Communication

Actualités | Vie scolaire

saint-germain-laval.fr



Premières foulées scolaires à l'école de Courbeton



n'en pas douter, les esprits étaient inquiets au regard de la météo pluvieuse de cette dernière semaine. Mais les dieux du stade avaient décidé d'honorer d'un temps clément ces premières foulées scolaires de l'Ecole de Courbeton. Un travail de fond de la part des enseignantes a été mis en place au sein de l'école depuis la rentrée scolaire dans le cadre des apprentissages sportifs sur l'activité de course longue et de régularité.

Monsieur HUSSON, adjoint au maire chargé de la Culture, a rencontré l'équipe éducative pour lui proposer de mettre en place un projet de « cross » sur le stade de Pontville pour valoriser à la fois le travail des enfants et celui de leur enseignante, le tout dans une ambiance de vraie compétition. Ce qui fut dit, fut fait !

Vendredi 10 octobre, le stade de Pontville était le lieu de ce grand évènement. Les enfants arrivant en début de matinée étaient tendus, inquiets parfois stressés. Chacun allait être confronté à ses adversaires d'un jour pour la « gagne » tout en ayant à l'esprit les conseils promulgués par leur maîtresse tout au long de cette période d'apprentissage.

Le départ fut donné sur un parcours commun avec six courses, trois pour les filles et trois pour les garçons sur des distances de 1 km pour les CP, 1,5 km pour les CE1-CE2 et 2 km pour les CM1-CM2. Chaque course fut encadrée sur le début du parcours, par Jacques ou par des enseignantes qui ont couru avec les « athlètes en herbe » afin qu'ils n'usent pas prématurément leurs forces. Une maman a relevé le

défi en participant à une course dans son intégralité! A chaque passage, les cris et les applaudissements de nombreux parents, des camarades, des enseignantes, des élus, de Madame de SAINT LOUP, Maire de la commune, et autres personnes présentes fusaient sous le soleil timide mais présent. Certains enfants firent une course de haut niveau sportif avec des vraies chances de faire valoir dans le futur de réelles aptitudes à la course à pied. D'autres avec plus de difficultés ont terminé leur course en grimaçant, voire marchant parfois, mais tous sont allés au bout d'euxmêmes. Ils sont tous à féliciter ! L'engouement passé et les enfants essoufflés, après de terribles efforts, tout le monde se retrouva autour d'une sympathique collation, préparée et offerte par la mairie, pour reprendre des forces.

Le temps, en ces moments de convivialité, passe toujours trop vite et nous ne pûmes remettre les récompenses sur le podium qu'aux trois premiers de chaque catégorie qui ont reçu coupe et médailles, entre autre par Monsieur FONTAN, adjoint au maire chargé des finances.

Le temps de retourner à l'école, de prendre un bon repas réparateur, les esprits étaient de nouveau en forme pour assister en début d'après-midi à la remise des récompenses aux 230 participants.

Actualités | Vie scolaire

saint-germain-laval.fr







Tous les lots ont été offerts grâce à la gentillesse et la générosité de Monsieur AIELLO, Conseiller Général du canton de Montereau, excusé, retenu par l'assemblée départementale des maires. Je l'en remercie sincèrement et très amicalement.

Une telle manifestation ne peut jamais se dérouler grâce à une seule personne. Il m'est donc permis de remercier les employés municipaux pour leur aide technique, matérielle et humaine ; Monsieur JACQUIN qui m'a apporté une aide très précieuse pour la réalisation du parcours et sportive durant les courses des enfants ; Madame MAUPLOT pour sa présence ainsi que les Enseignantes et tous les bénévoles qui ont, par leurs aides diverses, permis la concrétisation de ce grand moment sportif et humain.

D'ores et déjà rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Bravo encore à tous nos jeunes sportifs pour leurs très belles performances.

Michel HUSSON Adjoint au Maire Chargé de la Vie culturelle

Vendredi 10 octobre 2014

saint-germain-laval.fr







Résultats & classements



1 km CP Filles : $1^{\text{ère}}$ NAFAA Farah, $2^{\text{ème}}$ DURI Melda, $3^{\text{ème}}$ FLICI Houda



 $\begin{array}{c} \textbf{1 km CP Garçons}: 1^{er} \ \mathsf{DUMONTANT} \ \mathsf{Drice}, \\ 2^{\grave{e}^{me}} \ \mathsf{FERREIRA} \ \mathsf{Miguel}, \ 3^{\grave{e}^{me}} \ \mathsf{HAKIMI} \ \mathsf{Na\"{i}dime} \end{array}$



1,5 km CE1-CE2 Filles : $1^{\rm ère}$ PERET Léa, $2^{\rm ème}$ URBANIAK Audrey, $3^{\rm ème}$ GRONDIN Olivia



1,5 km CE1-CE2 Garçons : $1^{\rm er}$ MACHADO Jibril, $2^{\rm ème}$ PRUNET Etienne, $3^{\rm ème}$ CLAUSTRAT Isaac



2 km CM1-CM2 Filles : 1^{ère} JUSTE Séréna, 2^{ème} SEBASTIEN Océane, 3^{ème} AGIUS Mathilde



 $\begin{array}{l} \textbf{2 km CM1-CM2 Garçons}: 1^{er} \ \mathsf{IMIRA} \ \mathsf{Mathys}, \\ 2^{\mathsf{ème}} \ \mathsf{BAILLEUX} \ \mathsf{Noa}, \ 3^{\mathsf{ème}} \ \mathsf{NDOMBOL} \ \mathsf{Yidjam} \end{array}$

CLSH « Nathalie » | Vie locale

saint-germain-laval.fr

Nouvelle organisation à compter du 1er novembre 2014

Centre de Loisirs « Nathalie » (Tél. 01.64.70.08.38)

Directeur: Madame CHIANESE Noémie

Accueil pré-post scolaire

• Ecole élémentaire de Courbeton

(Tél.: 01.64.32.37.73)

- Matin (7h-8h30):
 - Madame CHIANESE Noémie
 - Monsieur BLANC Alexis
- Soir (16h30-19h):
 - Madame FLAMANT Pascale
 - Madame MANZONI Nadia

Adjointe au Directeur : Madame FLAMANT Pascale

Accueil pré-post scolaire

• Ecole maternelle les Mûriers

(Tél.: 01.64.32.09.02)

- Matin (7h-8h35):
 - Madame BERANGER Françoise
 - Madame MANZONI Nadia
- Soir (16h35-19h):
 - Madame BERANGER Françoise
 - Mademoiselle CROUILLEBOIS Audrey

L'automne est là et l'hiver va suivre...

e thème abordé pour les mercredis de décembre 2014 sera les 4 Éléments (Vent, Feu, Eau, Terre). Diverses activités vont être proposées à vos enfants comme les créations de maquette de volcan (pour le Feu), de cerf-volant (pour le Vent), d'un bâton de pluie (pour l'Eau) et de la poterie (pour la Terre). Chacun y trouvera son compte!

Suivront les vacances de Noël du lundi 22 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015 avec un thème autour de la Féérie de Noël. Les activités vous seront communiquées prochainement.

Nous vous attendons nombreux, n'oubliez pas de réserver les places pour vos enfants en Mairie.

Toute l'équipe d'animation

Réservations pour les vacances de Noël / Informations

es réservations pour le Centre de Loisirs
"Nathalie" pour la période des vacances de
Noël devront se faire impérativement avant le vendredi
5 Décembre 2014. Passé ce délai, aucune inscription
ne pourra être prise en compte.

Le Centre sera ouvert du lundi 22 au mercredi 24 décembre et du lundi 29 au mercredi 31 décembre 2014. Il sera fermé les vendredis 26 décembre 2014 et 02 janvier 2015. Il fermera exceptionnellement ses

portes à 17h les mercredis 24 et 31 décembre 2014. Vous remerciant de votre compréhension.

Pour en savoir plus :



Service Périscolaire
Mairie de Saint-Germain-Laval
1 Rue de Verdun
77130 Saint-Germain-Laval
Téléphone : 01 64 32 10 62

Actualités | Vie locale

saint-germain-laval.fr



21^{ème} Vide-greniers du C.O.S.



e dimanche 21 septembre dernier, s'est déroulé le 21^{ème} Vide-greniers du C.O.S. du Personnel Communal de Saint-Germain-Laval. Cette année, nous avons accueilli un peu plus d'une trentaine d'exposants, mais le soleil nous a manqué.

Nous avons dû partager la Salle de l'Orée de la Bassée afin que chaque exposant puisse déballer ses affaires.

Des visiteurs assez nombreux sont venus honorer tout au long de la journée cette manifestation et sont repartis les bras chargés (jeux, livres, vêtements, matériels de bricolage, ...).

Nous tenons à remercier tous les exposants pour leur fidélité lors de ce rendez-vous annuel et le public pour sa visite. Nous leur donnons rendez-vous à l'année

prochaine et espérons que le soleil sera au rendezvous!!

L'Equipe du C.O.S.



Séjour en Corse

e vendredi 5 novembre, les enfants ayant participé au voyage en Corse du 6 au 19 juillet, ont eu le plaisir de se retrouver, avec leurs parents, lors d'une projection vidéo regroupant les meilleurs moments de leur séjour. A la fin de cette rétrospective, un DVD, préparé en collaboration



entre le jeune Aloïs GAUCHER (participant au séjour) et la Mairie, leur a été remis en souvenir.

Hervé BERTHIER

Conseiller Municipal Délégué chargé du périscolaire

Patrimoine culturel & naturel | Vie locale

saint-germain-laval.fr

Retour sur les Journées Européennes du Patrimoine

es membres de l'association « Les amis du patrimoine » se sont mobilisés autour des Journées Européennes du Patrimoine, dimanche 21 septembre 2014.

Visites guidées de l'église, expositions de peintures et présentation du projet de réhabilitation de l'église Saint-Germain et Saint-Laurent. Lors de cette nouvelle édition des JEP, les amateurs de patrimoine architectural, artistique et culturel s'en sont donné à coeur joie.

Un grand merci aux personnes qui ont accepté de nous prêter leurs peintures le temps de l'exposition et les membres de l'association qui ont participé à cette journée, plus particulièrement à Mesdames DUCHOQUET Josette et MARTIN Marguerite ainsi qu'à Monsieur MERTZ Daniel.

Jean TYCHENSKY
Président de l'association
« Les Amis du Patrimoine »







L'église Saint-Germain et Saint-Laurent

saint-germain-laval.fr

















Histoire de la commune | Vie culturelle

saint-germain-laval.fr



La Guerre de 1914 - 1918 (VI) 1916 - "L'instituteur de la feuille morte"

e 21 février 1916 : Le plus formidable bombardement de la guerre commence à l'aube, dans la région de Verdun, sur un front de 12 kilomètres, entre le village d'Ornes et la Meuse. Jamais, on a utilisé autant de canons, plus de 2000, de tous calibres, 420 et 210 allemands, 380 et 305 autrichiens, qui déversent un déluge de feu sur les positions françaises. Chaque mètre de terrain est écrasé méthodiquement.

A 16 heures, l'infanterie allemande passe à l'attaque sur un ter-

rain bouleversé, où il ne devrait plus se trouver âme qui vive. Le bois d'Haumont et le bois des Caures tombent aux mains de l'ennemi. Mais, comme par miracle, il reste ici et là quelques îlots de résistance, qui parviennent à ralentir la progression de l'adversaire. Brabant-sur-Meuse, Haumont, les bois de ville et de la Wavrille ne sont pris que le 22 février. L'effet de surprise passé, la résistance française se raidit. Le terrain est disputé pied à pied et ce n'est que le 23, que les allemands atteignent

Samogneux et Beaumont. Le 25 février, l'attaque se poursuit en direction de Louvemont et de Douaumont, dont le fort est conquis.

Mais à partir du 26 février, l'attaque allemande s'épuise. Les réserves françaises arrivent et sont immédiatement jetées dans la bataille. L'artillerie est renforcée, notamment en moyens lourds, pour contre battre les canons adverses ; les huit escadrilles de chasse du Commandant Rose rétablissent dans les airs l'équilibre. Un roule-

Dossier spécial 1er conflit mondial 1914 - 1918

saint-germain-laval.fr



ment continuel de camions permet désormais d'alimenter les combats par la Voie Sacrée, en troupes fraîches et en munitions.

Simultanément, la bataille s'est transportée sur la rive gauche, devant Béthincourt, le bois des Corbeaux, le Mort-homme, la côte 304. Pendant dix jours, les deux adversaires vont s'entretuer pour la possession de Malancourt. Dans ce secteur, en dépit de tous leurs efforts, les allemands n'occuperont qu'en juillet le Mort-homme et les hauteurs dominant Cumières.

Sur la rive droite, la bataille va encore se poursuivre pendant trois mois. Le 22 juin, dans un dernier effort, les allemands s'empareront du bois d'Haudromont, du fort de Thiaucourt, du village de Fleury, qui constitueront la pointe extrême de leur avancée. A cette date, les troupes françaises vont reprendre l'initiative. Une contre attaque locale permet, dès le 27 juin de réoccuper Fleury. Le 24 octobre, la côte du Poivre, Douaumont et le fort de Vaux retombent entre nos mains. Dans une ultime offensive, les troupes françaises parviennent à reconquérir le 15 décembre, une grande partie du terrain perdu depuis le 21 février. Vacherauville, Bézonvaux, dessinent la nouvelle ligne de front dans le secteur à l'orée de 1917.

Durant près de dix mois, les deux adversaires se sont rendus coup pour coup dans un combat qui laisse le souvenir d'une abominable tuerie, que Louis Gilet, qui y fut soldat a décrit en ces termes: « Une division, dans l'espace d'une relève, (trois jours), laisse en moyenne 4000 hommes. La terre, elle-même, change de forme. Les collines, sous les coups de rabot des obus, perdent leur relief, leurs contours. Le paysage prend cet aspect monstrueux, jamais vu, cet aspect de néant, cette apparence croulante de fourmilière et de sciure, où des échardes, des fétus, des débris de choses mêlées comme de la paille dans de mauvais pains, rappellent qu'il y eut des bois, des fusils, des brancards, on ne sait quoi de concassé là... On ne vit plus, on ne dort plus, on ne mange plus, on range les morts sur le parapet, on ne ramasse plus les blessés, on attend le moment fatal dans une sorte de stupeur, dans un tressaillement de tremblement de terre, au milieu du vacarme dément. Toute l'armée française est passée par cette épreuve ». Et, ils ne sont pas passés.

Alors que le canon tonne encore à Verdun, où la situation semble cependant maitrisée, les troupes franco-anglaises lancent, le 1^{er} juillet, entre Albert et Chaulnes, de part et d'autre de la Somme, une offensive de grande envergure, après une vigoureuse préparation d'artillerie de sept jours, qui réunit, sur un front de 40 kilomètres, outre les batteries de 75 de campagne, 1100 pièces d'artillerie de tranchée et 900 pièces de gros ca-

libre, approvisionnées de 6 millions d'obus à tirer.

Dès le 6 juillet, au sud de la Somme, Frise et Herbecourt tombent entre nos mains. Pénétrant en profondeur dans le dispositif allemand, nos troupes enlèvent dans la foulée Flaucourt, Asseviliers, Belloy, Estrée. Le 9 juillet, Biaches et la Maisonnette, aux portes de Péronne sont conquis. Dans le même temps, au nord de la rivière, les britanniques prennent Fricourt, La Bosselle, Contalmaison, Longueval.

Après une brève accalmie, l'attaque est relancée le 20 juillet. Malgré la ténacité de la défense, nos troupes progressent, atteignent Maurepas le 12 août, Guillemont, Chilly et Cléry le 3 septembre, Morval et Bouchavesnes le 9 septembre. Le temps de réarticuler le dispositif, et l'attaque est reprise le 25 septembre sur toute l'étendue de la zone. Thiepval, Grandcourt, Sallisel au nord, Basleux, Fresnes, Chaulnes au sud constituent désormais dans ce secteur la nouvelle ligne de front. Après trois mois de combat, nos troupes ont reconquis 180 kilomètres carrés de terrain, au prix de pertes énormes : 144.000 morts ou disparus, 176.000blessés.

En cette fin d'année, l'espoir d'une percée décisive, qui mettrait fin au conflit, s'est envolé. Les deux belligérants doivent désormais se préparer à de longues années de lutte, à moins qu'un événement imprévu ne vienne changer la donne.

Histoire de la commune | Vie culturelle



saint-germain-laval.fr

Les enfants de Saint-Germain-Laval sous les drapeaux vont participer à toutes ces batailles. Appartenant à des régiments différents, ils subiront les assauts ou monteront à l'assaut des tranchées ennemies, côte à côte, bien souvent sans le savoir. Jules Bègue, Florimont Coppé, Clément Ditmaison, Raymond Chesneau, Arthur Sylvestre, Marcel Marteau, Léon Tanné seront engagés sur la rive droite et sur la rive gauche de la Meuse, devant Douaumont et Vaux, à Thiaumont, au bois de la Butte, à Louvemont et à la côte 304, à Belrupt et à la Vaux-Régnier, dans le bois d'Avaucourt. Même Albert Bontillot, Ferdinand Grain et René Planchon, les anciens de la territoriale, seront appelés à compléter les unités d'active et participeront aux combats devant Marre et Charny, au Mort-homme et pour la reprise des forts. Ernest Teuil, blessé une première fois le 8 mai 1915 dans le secteur de Notre-Dame-de-Lorette et revenu au combat à l'issue de sa convalescence, attaquera les forts de Douaumont et de Vaux et sera fait prisonnier le 23 juin 1916 à Thiaumont, après avoir été gravement blessé. André Bozière, Antonin Chopin, Georges Dodet, Gustave Mardellat, qui servent tous dans l'artillerie, participeront eux aussi à cette gigantesque bataille, dans l'incessante relève des unités, rendue obligatoire par l'énormité des pertes.

Paul Tanné, après avoir connu les féroces combats des carrières d'Haudremont et de la côte du Poivre, tombera le 10 avril 1916 sur la côte 304. Après avoir connu l'enfer de Verdun, certains, comme Albert Chabert, Emile Dodet, Marcel Drapier et Gaston Bègue, Léon Lagier et Raphaël Laubart participeront à la grande offensive sur la Somme, où ils retrouveront leurs camarades Aristide Ménin. André Montenon et Henri Tourlier. Albert Chabert et Aristide Ménin se battront à Bouchavesnes et à Saint-Pierre-sur-Vaast, tandis qu'André Montenon et Emile Dodet combattront du côté de Harbonnère, Guillaucourt, Ablaincourt et Estrées. Gaston Bègue sera de la sanglante affaire de Maurepas et de Sallisel. Lèon Lagier et Raphaël Laubart seront engagés devant le bois des Loges et pour la conquête de Hem. Henri Tourlier participera, lui, à celle de Biaches.

Albert Chabert et Henri Tourlier seront tués dans cette bataille de la Somme, l'un à Saint-Pierre-sur-Vaast le 14 novembre 1916, l'autre à Biaches le 15 juillet 1916.

Emilien Juillet ne sera engagé ni à Verdun, ni sur la Somme. Avec le 131^{ème} d'infanterie, il se bat en Argonne, qui en cette année 1916 n'aura pas les honneurs des communiqués. Il trouvera la mort le 9 février 1916, au lieu dit la Feuille morte.

En cette année 1916, la commune vit sa troisième année de guerre. Le Conseil Municipal, désormais dirigé par Elie Marteau, continue à expédier les affaires courantes : budget, entretien des chemins communaux, assistance médicale gratuite. Mais le conflit est de plus en plus présent dans les préoccupations des conseillers, en raison du départ au front d'un nombre important d'hommes en pleine force de l'âge et du nombre non moins important de morts au combat, que la commune doit déplorer. Ils sont encore 33 à tenir dans les tranchées en cette fin d'année 1916, Léon Tanné ayant rejoint ses camarades avec l'appel de la classe 16, tandis que Ernest Teuil et Marius Simard ont rejoint Fernand Marteau en captivité. 21 ont déjà été tués au combat ou sont portés disparus, ce qui représente, en additionnant les deux chiffres, plus de 13% de la population du village, un pourcentage énorme, qui n'est plus là pour travailler et faire vivre les familles. Du coup, les listes d'assistance s'allongent. S'agissant des familles nombreuses, elles ne sont pas moins de 9, comportant au total 48 enfants de moins de treize ans, qui doivent être secourues.

De même la liste d'assistance médicale gratuite compte 50 bénéficiaires, soit 12,5% de la population, « pour cause de manque de ressources, le père, le mari ou le fils étant mobilisés » comme le précisent les délibérations qui constatent le besoin.

Le village souffre, mais a conscience que cette souffrance n'a rien à voir avec ce qu'endurent les combattants.

Dossier spécial 1er conflit mondial 1914 - 1918

saint-germain-laval.fr



La Guerre de 1914 - 1918 (VII) 1917 - " La relève du camp du Grand Bois "

■ ivelle a remplacé Joffre à la tête de l'état-major général. On reproche au second l'échec relatif de l'offensive sur la Somme et surtout le chiffre élevé des pertes, que le pouvoir politique impute à « la passivité de l'étatmajor, qui n'a vu dans la guerre d'usure imposée à l'ennemi, qu'une formule au lieu d'une méthode ». Nivelle, lui, se fait fort d'obtenir sur le front de France un succès stratégique, la percée décisive en employant la méthode qui lui a permis de rétablir brillamment la situation à Verdun : rompre le front d'un seul coup, par attaque brusquée, en 24 ou 48 heures, avec une artillerie considérable et le bénéfice de l'effet de surprise. Il va donc préparer une vaste offensive menée simultanément par les forces britanniques sur le front de Cambrai et par trois groupes d'armées françaises sur le front de l'Aisne.

L'offensive, initialement prévue en février, est ajournée pour des raisons logistiques. En mars, au moment où elle doit être lancée, les allemands opèrent brusquement entre Arras et Oise un retrait de leurs troupes pour les établir sur la fameuse ligne Hindenburg, où leur défense va s'articuler à hauteur de Cambrai, Saint-Quentin, Laon. La sagesse voudrait qu'on reporte l'attaque, afin que nos unités puissent,

au contact de la nouvelle ligne de défense allemande, refaire leur propre réseau de défense, réorganiser leurs voies de communication. De plus, il y a tout lieu de penser que la surprise ne jouera pas. Mais, l'offensive est maintenue!

Le 9 avril, les anglais partent à l'assaut sur un front de 24 kilomètres, entre Arras et Vimy. Mais, après avoir enlevé les deux premières lignes allemandes, dont la sinistre butte de Vimy, l'attaque tourne court.

Le 16 avril, c'est au tour des troupes françaises de s'élancer, entre Soissons et Reims, sur plus de 40 kilomètres, après une préparation d'artillerie, qui met en ligne 5350 canons. Du massif boisé de Saint-Gobain jusqu'aux collines de Champagne, le front attaqué est dominé au-delà de l'Aisne par le plateau de la Malmaison, précédé par la crête du Chemin des Dames, dont les pentes sont infranchissables pour les attelages en dehors des routes et difficiles à escalader pour les fantassins. Pour prendre le plateau, il faut d'abord franchir les trois parallèles de tranchées de la première ligne, dans la vallée, au pied des pentes et sur les crêtes. Il faut ensuite enlever la deuxième ligne à trois kilomètres en arrière, qui comporte à nouveau trois lignes de tranchées à contre pente. Il faut enfin conquérir la troisième position, sur la hauteur du Chemin des Dames. Le tout doit être réalisé en 48 heures. Il le sera en quinze jours, au prix de pertes innombrables.

L'attaque se heurte dès le départ aux obstacles de la ligne Hindenburg, que les tirs d'artillerie n'ont fait que rendre plus inextricables. Les troupes d'assaut sont prises de flanc et parfois de revers par des mitrailleuses difficiles à localiser. Il faut enlever ces nids, un à un, et nettoyer les abris au lance-flamme et à la grenade. La crête du Chemin des Dames est conquise, le mont Sapin aussi. Mais il est impossible de déboucher en direction du plateau de la Malmaison. Le bilan de ces deux semaines de combat est terrible : 271.000 français tués, blessés ou disparus.

Le 15 mai, Pétain remplace Nivelle. Il n'est désormais plus question de grande offensive. Le 29 avril, les premières mutineries ont éclaté dans l'armée française, sur le front des monts de Champagne. Le mouvement s'étend. Dans les premiers jours de juin, une centaine de régiments est touchée. Le calme va revenir progressivement et, dès le 2 juillet, les troubles ont disparu. Le haut commandement a enfin compris qu'il doit changer de méthode ; en tous cas, être plus économe du

Histoire de la commune | Vie culturelle



saint-germain-laval.fr

sang de ses soldats. La nouvelle idée directrice de Pétain est : patience et ténacité en attendant l'arrivée des américains et des chars, cette nouvelle arme, que les anglais ont expérimenté pour la première fois dans leur offensive sur Cambrai, ménager l'armée française, épargner les effectifs, renoncer aux buts inaccessibles, la percée, et se contenter d'avancées limitées mais sûres.

Une première offensive limitée est lancée en août, à Verdun. Elle est couronnée de succès et permet à l'armée française, avec des pertes relativement faibles, de reprendre le Mort-homme, la côte 304 et la côte du Talon.

Le 24 octobre, une deuxième offensive sur le Chemin des Dames obtient des résultats encore plus spectaculaires, avec la conquête du fameux plateau de la Malmaison, qui oblige les allemands à se retirer au nord de l'Ailette. L'emploi coordonné de tous les moyens, artillerie (un canon pour cinq mètres de front), des chars (plus d'une soixantaine), de l'aviation a permis d'obtenir ce résultat à moindre frais, 2241 tués, là où six mois auparavant, les fantassins étaient tombés par dizaine de milliers.

En cette fin d'année 1917, les deux adversaires ont le sentiment que l'année qui s'annonce risque d'être décisive. Les allemands, ayant fait la paix avec la Russie, vont pouvoir reporter tout leur effort sur le front ouest, où ils pensent désormais obtenir la déci-

sion. Les Alliés, avec l'arrivée des américains, vont enfin disposer des réserves nécessaires, pour exploiter une possible percée.

Les soldats de Saint-Germain-Laval ont effectué ce voyage au bout de l'enfer, en cette terrible année 1917. Beaucoup se battront sur l'Aisne pour le contrôle de ce fameux Chemin des Dames et du non moins célèbre plateau de la Malmaison. Léon Tanné sera engagé au mont Blond, au mont Cornillet, à Novelles et à Guise. Marcel Drapier participera aux combats de Sapigneulle. Florimont Coppé sera de toutes les offensives, sur le Chemin des Dames, à Vauxhaillan, à la Malmaison, tout comme Gustave Mardellat. André Montenon et Lucien Tanné combattront sur l'Ailette et sur l'Oise.

Aristide Ménin partira à l'assaut du bois des Buttes, André Martin de Juvincourt, Emile Dodet et Raphaël Laubart du Moulin Laffaux. Clément Ditmaison s'élancera pour la conquête du bois du Casque, Georges Dodet pour celle de Maison-en-Champagne, André Bozières et Jules Bègue attaqueront le Téton et le Mont Haut.

Les autres se battront du côté de Verdun, au Mort-homme pour Maurice Huyard, à la côte 326 et à la côte 304 pour Marcel Marteau, à la côte 304 et à Avocourt pour Arthur Sylvestre, Albert Dodet et Arthur Girard. Et puis, parce que l'armée française est aussi présente sur le théâtre d'Orient, Emilien Collet et Eugène Delignat participe-

ront aux combats de Florina, du lac d'Ochrida et de Prespa.

Au cours de ce terrible carnage, seuls Clément Ditmaison et Arthur Girard tomberont les armes à la main. Les autres seront épargnés, comme par miracle.

Clément Ditmaison est mort le 2 mai 1917 en Champagne. Avec son régiment, le 37ème d'infanterie, il sera engagé pendant trois jours, dans la conquête du Téton. Son régiment y perdra 376 hommes, dont 95 tués et 53 disparus. Après avoir traversé la tourmente de trois jours de combats incessants, Clément Ditmaison sera fauché par un obus, au cours de l'opération de relève en direction du camp du Grand Bois.

Arthur Girard disparaitra le 21 août au pied de la côte 304, dans l'attaque qui la verra tomber enfin aux mains des troupes francaises.

A l'arrière la vie s'est organisée. Avec l'absence de tous les hommes en état de travailler, les femmes ont pris le relais et assument leur nouveau rôle de chef de famille, qui pourvoit à leur besoin.

Le Conseil Municipal assure le reste, en prenant à sa charge les anciens et les veuves, qui ne sont pas en mesure de faire face. Pour mesurer l'effort que la commune s'impose, il convient de se rappeler que le budget de fonctionnement s'établit aux environs de 13.500 francs, sur lesquels il faut prélever 1.220 francs pour l'entretien des chemins communaux.

Dossier spécial 1er conflit mondial 1914 - 1918

saint-germain-laval.fr



Avec le reste, il faut pourvoir au traitement du garde-champêtre (1000 francs), de la secrétaire de mairie et des deux institutrices, prévoir l'achat des fournitures scolaires et la distribution annuelle des prix, assurer les services de base aux administrés. Les prestations sociales absorbent la plus grande partie des fonds résiduels : 320 francs pour l'assistance aux vieillards, 200 francs pour l'assistance aux familles nombreuses, 600 francs pour l'insuffisance de revenus. On comprend mieux dès lors l'attention portée par le conseil à chacune des demandes. Ainsi, s'il accorde sans barguigner des bons

de pain hebdomadaires de 2 ou 3 kilos aux veuves Roques, Macquin, Collet, Mouza et Combes, s'il admet sans discuter à l'assistance médicale gratuite Bertrand Nicolas, son fils étant prisonnier, s'il accorde à la veuve Roche, en raison du départ au front de ses fils Marius et Gaston, et à Hubert Blin, en raison du départ de son beau-fils Hubert Frédonville, le bénéfice de l'allocation militaire, il est moins généreux pour la veuve Chavigneau, à laquelle il ne donne que 0,75 francs par jour, constatant « qu'elle a quelques ressources personnelles et des enfants qui peuvent l'aider ».

Dans le même esprit, il réduit

de moitié la gratification annuelle octroyée à Madame Juillet, la veuve de l'instituteur tué au combat une année auparavant, pour la ramener à 125 francs. Mais le mandat de cinq francs, envoyé deux fois par an, à l'occasion de la fête nationale et de Noël, à tous les mobilisés, est maintenu. On leur doit bien ça!

Jean TYCHENSKY
Président de l'association
« Les Amis du Patrimoine »
Conseiller municipal
Vice-président de la CC2F



Centre Commercial du Bas de la Montagne Saint-Germain-Laval

Vous accueille 7j / 7 de 8 h à 13 h et de 14 h3 0 à 20 h

& réalise vos travaux de couture

A partir de 20 € d'achat, livraisons à domicile après 20h°

sur le secteur de Saint-Germain-Laval* en appelant au :



06 83 14 31 08

01 64 70 23 72

01 60 74 42 06

Médiathèque | Vie culturelle

saint-germain-laval.fr

Médiathèque" Le Manoir"



Durant les vacances de Noël, La médiathèque sera ouverte uniquement les mercredis 24 et 31 décembre 2014 de 14h à 17h.



r' « A nous la parole » (Pour les 8-12 ans)

Un vendredi par mois à 17h, l'équipe de la médiathèque invite les enfants à découvrir des nouveautés et partager des coups de cœur (romans, contes, films...).

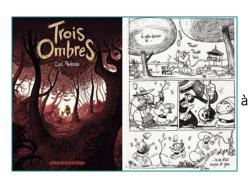
Vendredi 19 décembre 2014

Vendredi 30 janvier 2015 - Vendredi 13 février 2015

Cxposition Janvier 2015

Trois ombres de Cyril Pedrosa : une BD et son histoire

Cyril Pedrosa trace depuis quelques années un parcours d'auteur de bandes dessinées personnel et incontournable. Cette exposition propose une ouverture la bande dessinée à travers cet auteur et de l'une des ses oeuvres « Trois ombres ».



Animation autour de l'exposition le mercredi 28 janvier 2015 (à partir de 6 ans)

Tarifs

Adultes : 10 euros (hors-commune : $15 \in$) / Enfants (-18 ans) : gratuit / Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

Utile

En ligne : <u>st-germain-laval.bibli.fr/opac/</u>
Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition

Médiathèque | Vie culturelle

saint-germain-laval.fr



Accueil assistantes maternelles

Un jeudi par mois à 10h, la médiathèque invite les assistantes et leurs bambins à partager des histoires.

Jeudi 18 décembre 2014

Jeudi 8 janvier 2015 - Jeudi 12 février 2015

~ Méli-Mélo

La médiathèque propose aux enfants un moment d'évasion autour de lectures un mercredi et un samedi par mois à 11h.





r Focus

À partir du mois de décembre la médiathèque vous invite à découvrir des auteurs, des réalisateurs, des thématiques :

Décembre 2014 - Janvier 2015

La littérature américaine adaptée au cinéma

Une deuxième sélection des romans marquants de la littérature américaine et les films qui en ont été tirés.

Février - Mars 2015

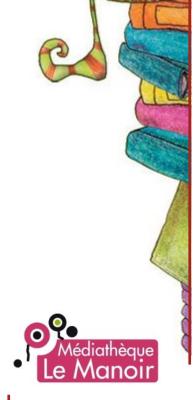
Motown: un label, une musique

Une sélection des productions de la célèbre maison de disque.

Avril - Mai 2015

Le conte dans tous ses états

Présentation des livres et de jeux singuliers sur la thématique des contes.



Ouverture

Mercredi: de 14 h à 19 h Vendredi: de 15 h à 19 h Samedi: de 10 h à 13 h

Médiathèque « Le Manoir »
17 Rue des Tilleuls
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires au 09 63 60 03 13

Espace associations | Vie associative

saint-germain-laval.fr



VTT Loisirs

M. JACQUIN - 01 64 32 47 07

KARATÉ DO

M. BONNESON - 06 13 47 77 21

FOOTBALL

M. VIERA - 06 43 44 20 45

COUTURE

Mme DODET - 01 64 32 29 38

BRODERIE « Au point compté »

Mme MARTINEZ - 01 64 32 43 50



RANDONNEES

M. CHARRÉ - 01 64 32 42 65

GYMNASTIQUE ADULTES

M. VITTORINO - 06 78 66 75 9

STRETCHING

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

M. VITORINO - 06 78 66 75 99



Associations Indépendantes

ECHECS « Le Roi Mat »

M. BOULHEL - 06 63 67 74 07

JUDO

M. PIERDET - 01 64 70 22 37

TIR A L'ARC

M. THEISS - 06 03 89 69 58

CLUB DE L'AGE D'OR

Mme NOIRAULT - 01 60 96 20 03

Au club - 01 64 31 07 36

ARTS « LEZARTISTES »

Mme FOUICH

01 64 32 72 93 / 06 16 27 27 10

LES AMIS DU PATRIMOINE

M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85

LA MAIN SOLEIL

Initiation et promotion de la pratique des

Beaux-Arts

M. ODORICO

(atmainsoleil@gmail.com)

MUSCULATION « 100 FAMILLES »

M. DOISY - 06 11 03 50 69

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE « G.C.S.G.L. »

Mme VAN DOORN

01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

YOGA

Mme SCHMITT- RUBIO - 06 33 33 85 94

TENNIS

M. PAGES - 06 15 36 57 37

DANSE ATTITUDE - ZUMBA

Mme SABARD - 06 89 24 59 73

LES AMIS DE L'ECOLE

Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35

COMITE DES FETES

Mme TRINCHEAU-MOULIN - 07 86 84 00 16

(comitesaintgermainlaval@outlook.fr)

PECHE A LA MOUCHE

M. CASSAIGNE - 01 64 70 29 32

AÏKIDO

M. LELOUP Olivier - 06 80 17 82 60







Voyage en Sicile | Vie associative

saint-germain-laval.fr



L'Age d'Or en voyage sur « L'ILE DU SOLEIL »





Cette année, 71 personnes étaient au départ de Saint-Germain-Laval pour s'envoler à destination de Catane, ville située sur la côte Est de l'île. Avant dernière étape avant de rejoindre l'hôtel « Brucoli Village », situé dans un grand parc très bien aménagé en bordure de mer.

Durand le séjour, chacun a pu choisir librement ses occupations tout en profitant des activités proposées au travers du séjour.

Tous les soirs après dîner, les amateurs de danse exerçaient leur talents sur la piste de l'amphithéâtre. Après la danse, les animateurs proposaient un spectacle de leur composition. Les noctambules avaient la possibilité de continuer la soirée à la discothèque, jusque tard dans la nuit.

Pour les passionnés d'histoire, des excursions étaient proposées, comme : la découverte de l'Etna, Syracuse, Taormine, Noto, Catane. Il y en avait pour tous les goûts.

Comme par habitude, ce fut un agréable voyage passé en toute convivialité.







Le prochain voyage se déroulera, en 2015, au Portugal

Gymnastique artistique | Vie associative

saint-germain-laval.fr

Elysa se classe 3ème en individuelle lors des finales nationales



ors de la soirée des champions, organisée par l'UFOLEP pour récompenser les sportifs s'étant distingués los des championnats nationaux, une gymnaste du club s'est vue remettre une médaille. En effet, Elysa a fini troisième en individuelle lors des finales nationales organisées en juin dernier à Vendôme dans la catégorie niveau 5 (9/14 ans).

Elysa s'est distinguée également dans toutes les phases qualificatives de la saison passée. En effet, elle finit première aux départementaux en janvier dernier et se glisse sur la première marche du podium pour ses demi-finales à Brunoy en mai.

Ces résultats n'auraient pas pu avoir lieu sans la participation de toute une équipe de gymnastes motivées, et ayant un très bon état d'esprit qui reflète les valeurs du sport. Merci donc à Julie, Yvanna, Lola, Louna, Cécilia, Cassandra et Chloé qui ont contribué à ce succès. Nous remercions toutes les gymnastes du club pour leurs résultats et encore bravo à toutes.



Les associations en fête | Vie associative

saint-germain-laval.fr



Le forum des associations



e traditionnel Forum des associations s'est tenu samedi 13 septembre 2014 au stade de Pontville. Organisé chaque année, le Forum des associations vise à faire connaître la diversité des associations locales les plus actives qui s'impliquent au quotidien au service de tous et contribuent à la vitalité de notre commune.

Cette année encore, une quinzaine d'associations avait choisi de répondre favorablement à l'invitation de la municipalité pour permettre au public de découvrir de multiples activités dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs présentées par les bénévoles. Des démonstrations ont été assurées par une vingtaine de gymnastes du G.C.S.G.L..

Un grand merci aux associations, aux bénévoles et aux gymnastes.







Comité des Fêtes | Vie associative

saint-germain-laval.fr

Un grand succès pour le salon artisanal et gastronomique



Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire et Georgette TRINCHEAU-MOULIN, Présidente du Comité des Fêtes

e week-end des 27 et 28 septembre, la nouvelle équipe du Comité des Fêtes avait opté pour le regroupement des 2 salons en un seul et ce fut une bonne idée à en croire les visiteurs et les exposants !

Après plusieurs mois de travail pour arriver à mettre sur pied cette manifestation, nous nous sommes tous réjouis d'avoir pu accueillir le public tout le weekend sous le soleil!

Nous tenons également à rendre hommage à l'investissement et au travail des professionnels qui nous ont présenté de très beaux stands et remercions les employés de la commune pour leur aide logistique.

Le vin d'honneur, proposé le samedi midi, a permis au public présent de se retrouver entre voisins ou amis et de pouvoir échanger dans la convivialité et la simplicité. Nous espérons pouvoir renouveler cette opération l'année prochaine, sans doute sous une autre forme. Les idées de chacun étant toujours les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos suggestions...

Nous rappelons les prochaines rencontres organisées par le Comité des Fêtes : Ateliers de confection des décorations de Noël pour la venue du Père-Noël le 20 décembre (les samedis après-midi des 29 novembre et 6 décembre, salle du Ru de l'Etang).

Et comme il n'y a pas d'âge pour participer à la magie de Noël, les enfants, parents, grands-parents bricoleurs seront accueillis avec plaisir !!! Les personnes intéressées pour participer aux ateliers de confection des décorations pourront s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie qui nous transmettront. Nous les remercions d'avance de leur implication dans nos projets...

L'équipe du Comité des Fêtes



Musculation | Vie associative

saint-germain-laval.fr





Renforcement musculaire, musculation, pourquoi pas moi?

Salle de musculation



a salle de musculation, située sous la salle multisports, accueille tous les amateurs de Saint-Germain-Laval qui le souhaitent : jeunes à partir de 16 ans, moins jeunes, anciens, hommes ou femmes.

L'an dernier, les plus motivés de nos adhérents avaient réalisé des travaux pour agrandir la salle. Grâce à l'aide financière et matérielle de la municipalité de Saint-Germain-Laval et du Club Sportif de Montereau qui nous prête du matériel, la salle est maintenant bien équipée

Des parcours sont proposés en fonction des capacités et des motivations de chacun.

Si vous désirez des informations, n'hésitez pas à contacter Daniel au 06 11 03 50 69.

La salle est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 17h30 à 20h30. La cotisation annuelle s'élève à 50 € pour les jeunes et 80 € pour les adultes.

Nous vous attendons nombreux !!!

Repas fermier | Vie associative

saint-germain-laval.fr



L'Age d'Or organise un « Repas Fermier »





a salle des fêtes s'est transformée en miniferme, le temps d'une journée, cela pour faire honneur au repas fermier, organisé par le Club de l'Age d'Or.

Nous remercions les membres du Comité des Fêtes, Madame MARTEAU Danielle, Monsieur ROY Sylvain pour l'aide apportée à la décoration de la salle.

Suite au repas, place à la danse : Madisson, Country, Tarentelle étaient au rendez-vous pour faire passer un bon après-midi à toute l'assemblée dont faisait partie notre doyenne Madame de la Houssaye.



Le Bureau du Club de l'Age d'Or





Logements | Informations

saint-germain-laval.fr

Les détecteurs de fumée obligatoires dans tous les logements

fin de prévenir risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015. Le gouvernement a décidé de s'attaquer sérieusement au phénomène des incendies domestiques, qui tuent chaque année de 600 à 800 personnes en France. Un constat alarmant, que l'ancienne ministre du Logement Cécile Duflot avait érigé en priorité nationale, en 2013. «Ces incendies sont trop nombreux en France. Aujourd'hui il y en a près de 250.000 par an», avait elle constaté à la suite de deux incendies domestiques qui avaient coûté la vie à 8 personnes en un seul week-end ».

Pour réduire ce chiffre, l'installation d'un détecteur de fumée (DAAF) dans chaque foyer sera obligatoire d'ici le 8 mars 2015. La présence de cet appareil dans un logement permettrait de diviser par deux le nombre de morts. Les détails sont disponibles en ligne sur le site du service public.

Quelles sont les éléments essentiels à savoir sur cet objet qui va désormais faire partie de notre quotidien ?

Une installation qui concerne tous les logements. Que ce soit pour les résidences principales, secondaires, logements privés ou publics, neufs ou anciens, tout le monde est concerné. Le détecteur doit être en mesure de détecter la moindre fumée émise dès le départ de l'incendie, et d'émettre un bruit suffisamment puissant (supérieur ou égal à 85 dB(A) à 3 mètres) pour pouvoir réveiller et avertir une personne présente dans le logement. Le mécanisme fonctionne grâce à une pile, et ne peut être alimenté en électricité uniquement s'il dispose d'une alimentation de secours.

Quel modèle prendre?

Il suffit de suivre la norme CE EN14604. Le détecteur de fumée doit remplir certains critères: le nom et/ou la marque ainsi que l'adresse du fabricant ou du fournisseur, le numéro et la date de la norme à laquelle se conforme le détecteur, la date de fabrication ou numéro du lot, le type de batterie à utiliser, le mode d'emploi pour l'installation, l'entretien et enfin le contrôle du détecteur.

Où l'installer ?

Naturellement, il ne faut pas installer le détecteur de fumée n'importe où, et éviter certains emplacements. Par exemple, il faut bannir les endroits qui dégagent de la vapeur, comme la cuisine et la salle de bain. Il faut privilégier un couloir menant à une chambre par exemple, voire une chambre, et l'installer en hauteur, à distance des autres parois de la pièce.

Est-ce à la charge du propriétaire ou du locataire ?

C'est le propriétaire du logement qui est seul responsable de l'installation initiale et du bon fonctionnement lors de la mise en location, tandis que le locataire est en charge du bon entretien et du bon fonctionnement tant qu'il occupe le logement.

Informer son assureur est obligatoire. Dès lors que le mécanisme a été installé dans le logement par l'occupant, ce dernier doit obligatoirement prévenir son assureur, qui pourra alors minorer la prime d'assurance. Dans le cas contraire, s'il n'a pas informé son assureur ou pas équipé son logement du tout, l'assureur pourra appliquer une franchise (de l'ordre de 5000 euros au maximum) si un incendie endommage le logement.

Pourquoi il faut s'équiper rapidement (et ne pas attendre le 8 mars) ?

En tous points, il est préférable de vous charger de cet achat le plus vite possible : d'une part pour éviter le rush des derniers jours avant que l'installation du détecteur soit obligatoire, et d'autre part pour une question de prix. Actuellement, l'objet coûte entre 20 et 40 euros. Mais avec la demande, leur prix risque de grimper.

Peut-on trouver des modèles plus «esthétiques» que les autres ?

Beaucoup d'entre nous n'ont pas forcément envie de mettre en évidence cet objet dans une pièce. Certaines sociétés imaginent déjà des vertus décoratives au détecteur de fumée qui sera imposé dans le logement des Français et proposent des modèles design qui peuvent s'intégrer de manière naturelle dans un salon ou une pièce de réception.

Santé | Informations

saint-germain-laval.fr



Vaccination contre la grippe

a vaccination contre la grippe est lancée. Recommandé et gratuit pour certains profils à risque, le vaccin contre la grippe saisonnière doit être renouvelé tous les ans.

L'automne est bien entamé, c'est donc l'heure de préparer l'hiver et son épidémie de grippe saisonnière. Si les souches peuvent varier d'une année à l'autre, les recommandations médicales, elles, ne changent pas. La grippe se guérit spontanément la plupart du temps, mais elle peut vous clouer au lit plusieurs jours et même constituer une menace mortelle pour certaines populations fragiles. L'an dernier, elle a ainsi été responsable de 800 hospitalisations en réanimation et associée à plusieurs milliers de décès. Il est donc conseillé de se protéger sans attendre l'arrivée de l'épidémie, rappellent les autorités sanitaires, qui lancent leur campagne de vaccination jusqu'au 31 janvier.

La démarche est fortement conseillée aux personnes à risques qui recevront une invitation pour se faire immuniser gratuitement. Il s'agit des personnes âgées de plus de 65 ans, celles souffrant de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance respiratoire, cardiaque ou rénale), d'obésité sévère ou d'asthme, et les femmes enceintes.

Si vous n'entrez pas dans ces catégories, il vous est quand même possible de vous faire vacciner. Si vous avez déjà effectué la démarche au cours des 3 dernières années, vous devriez recevoir chez vous un bon pour un vaccin, à donner à votre pharmacien qui vous délivrera une dose gratuite à confier à un médecin ou à une infirmière pour l'injection (tarif habituel d'une consultation). Si vous n'avez pas été vacciné récemment, il vous faudra une prescription médicale. Les souches en circulation pouvant varier d'une année à l'autre, l'Organisation Mondiale de la Santé établit chaque année la liste des trois types les plus courants dans le monde. Ils sont alors inclus par les laboratoires pharmaceutiques dans leur produit. Cette année, les souches sont identiques à l'an dernier, mais cela ne doit pas dispenser de rééditer le vaccin, notamment pour les personnes âgées, chez qui la protection vaccinale ne dure que 6 à 8 mois. Comme il faut 15 jours pour que la protection soit assurée, mieux vaut ne pas attendre que l'épidémie soit entamée dans votre région.

Des études ont montré que le vaccin antigrippal n'assure pas une protection complète (elle s'établit plutôt entre 75 et 65% en moyenne), mais les médecins affirment que cela n'enlève rien à son intérêt, car il permet quand même de réduire le risque de complications graves ou de décès. Fabriqués à partir de virus inactivés, les vaccins disponibles ne peuvent pas inoculer la maladie. Ils entraînent des effets indésirables bénins (fièvre, douleurs articulaires ou musculaires) chez 5 à 10% de la population.

our l'année 2015, la Ligue contre le cancer a décidé de mettre à l'honneur sourire, vitalité et solidante. Au rendez-vous : 12 stars, fidèles soutiens de l'association comme Michel Drucker, parrain de cette édition 2015, Laura Flessel, Michel Leeb, Mareva Galanter, Nikos Aliagas, Julie Zenatti ou encore Stéphane Plaza... transmettent, à travers ce calendrier des messages optimistes afin d'aider celles et ceux qui luttent quotidiennement contre la maladie. Au menu : 12 recettes de soupes faciles et gourmandes réalisées en collaboration avec le chef Jean Imbert. Ce nouvel éphéméride se donne pour ambition de colorer l'année 2015 d'espoir, de plaisirs, de partage. Envie d'offrir ou de s'offrir un cadeau solidaire ? Tous les bénéfices des ventes sont reversés à la Ligue contre le cancer.

Informations

saint-germain-laval.fr



Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.



Déménagement du Dr ROSCA

e cabinet médical du Docteur ROSCA Daniela de Saint-Germain-Laval - 12 bis rue de Provins - changera d'adresse à partir du 15 décembre 2014 au 7 allée des Camélias (en face du centre commercial de Saint-Germain-Laval) avec les mêmes horaires :

Lundi / Jeudi

13h30 - 16h Consultations sans RDV Après16h30 Consultations sur RDV

Mardi / Vendredi

9h00 - 11h30 Consultations sur RDV 11h30 - 13h30 Visites à domicile 13h30 - 16h Consultations sans RDV Après 16h Consultations sur RDV

Samedi

9h - 12h Consultations sur RDV

Mercredi

Fermeture hebdomadaire

Cabinet Médical

Téléphone: 06 36 84 30 92

C.C.A.S.:

Colis de fin d'année



l'approche des fêtes de fin d'année, tous les bénévoles du C.C.A.S. de la commune de Saint-Germain-Laval passeront entre le 5 et le 13 dé-

cembre 2014, pour offrir à nos administrés de 70 ans et plus, le traditionnel colis de fin d'année.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Michèle CHEVAL Adjointe au Maire Chargée de l'Action Sociale et aux Solidarités

Pour en savoir plus :



C.C.A.S.

Mairie de Saint-Germain-Laval

1 Rue de Verdun

77130 Saint-Germain-Laval

Téléphone : 01 64 32 10 62

Informations | Vie intercommunale



saint-germain-laval.fr



C'était aussi la rentrée à la CC2F!

🦳 'était aussi la rentrée à J la Communauté de Communes des Deux Fleuves! Après deux mois d'été, pendant lesquels le personnel et les élus ont déserté par moitié leurs lieux de travail habituel, la collectivité a retrouvé au début du mois de septembre un rythme d'activités soutenu, pour assumer au quotidien les missions découlant de son domaine de compétences, et faire avancer les grands dossiers qui dessineront à l'avenir le cadre et les conditions de vie de tous les habitants de son territoire. Le moment semble donc opportun pour faire un point de toutes les actions engagées.

Développement économique

Le développement économique constitue le coeur de l'action de la collectivité, afin de dynamiser son territoire, accompagner le fonctionnement des entreprises existantes, favoriser la naissance ou l'implantation de nouvelles entreprises.

La zone intercommunale de Merlange est désormais complète. Les deux derniers terrains disponibles ont été vendus à une société de location de matériels de chantier et à une entreprise de maçonnerie ; elles s'implanteront sur le site dans le courant de l'année 2015. Une entreprise de restauration, la société Palais 91, a racheté le hall d'ex-

position construit en bordure de la départementale ; l'entrepôt de l'entreprise BERT, qui cessera ses activités sur le site en fin d'année 2015, est disponible pour accueillir une autre entreprise. Des négociations sont en cours avec d'éventuels acheteurs. Par ailleurs, la Communauté de Communes soutient et accompagne le développement de la zone privée, sur le site de l'ancienne tuilerie et des carrières d'argile. Cette zone en plein développement accueille désormais 23 PME, employant 70 salariés dans des domaines aussi divers que le négoce et le développement d'affaires, l'export, l'automobile, la serrurerie et la chaudronnerie, la charpente métallique, les stores métalliques, l'affutage d'outils alimentaires, la menuiserie, le terrassement, le câblage-levage, le transport alimentaire. Au total, le site de Merlange offre donc aujourd'hui plus de 120 emplois.

La zone intercommunale de Saint-Donain est elle aussi en plein essor. Après l'implantation dans le courant de l'année 2014 des sociétés de logistique Chatton-Droin et Transport Logistique Robinet (TLR), cinq PME, spécialisées dans l'électricité, la mécanique industrielle, la plomberie, la location « d'utilitaires » et le transport alimentaire ont décidé de les rejoindre sur le site. Des négociations sont

par ailleurs en cours avec trois entreprises pour l'acquisition de nouvelles parcelles.

Anticipant le moment où elle ne disposera plus d'une offre de terrain suffisante pour faire face à la demande, la Communauté de Communes a décidé de viabiliser, en liaison avec la commune de Cannes-Ecluse, une zone de 5 hectares, prolongeant la zone commerciale, où est notamment implanté le magasin Brico-Dépôt. Cette nouvelle zone aura pour vocation d'accueillir des PME artisanales.

La zone du Fossard-est a vu le jour, avec la prochaine implantation d'un magasin « Drive » et d'un restaurant, en bordure de la départementale 606. L'aménagement de toute la partie sud devrait commencer dans le courant de l'année 2015.

Enfin, des études devraient être entreprises, en liaison avec la commune de Montereau, afin de requalifier la zone industrielle de Montereau et ainsi lui donner un nouvel élan.

Dans cette énumération, il convient de ne pas oublier de citer la naissance du « campus numérique » et du centre de télétravail et de « coworking ». Les premiers stages de formation de techniciens, liés à la mise en place de la fibre

CC2F | Vie intercommunale

saint-germain-laval.fr



optique, se sont déroulés en 2014. Le rythme de croisière devrait être atteint en 2015. A cette date, la Communauté de Communes, qui a créé et porté sur les fonds baptismaux ce centre de formation, passera le relai à une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), associant dans une structure commune. des collectivités locales (Communauté de Communes, Conseil Général, ville de Montereau) une entreprise, la SILEC, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, des particuliers, le Directeur du campus et le président de la société.

Aménagement du territoire

Dans le cadre d'un Contrat Local d'Aménagement Intercommunal local (CLAIR), passé avec le conseil général en 2012, la Communauté de Communes a initié un certain nombre d'études, dans les domaines de l'habitat (plan local d'habitat), du transport (plan local de transport) et de la reconquête des terres agricoles. Dans ces différents domaines, à l'issue d'une phase de diagnostic indispensable, afin de prendre la mesure des besoins, les études sont entrées dans une phase active, débouchant sur des mesures concrètes, qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre, afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants.

S'agissant du transport, le programme opérationnel comportera

des actions sur le réseau viaire et la circulation, des actions sur le stationnement, des actions sur le transport des marchandises et sur les transports collectifs urbains, des actions sur les modes doux de déplacement, des actions sur la mise en accessibilité des lieux publics et des transports.

S'agissant de l'habitat, le plan définira le nombre et le type de logement qu'il serait souhaitable de réaliser afin de faire face à la demande, en fonction de l'évolution prévisible de la population, les lieux où ils devraient être réalisés, les délais dans lesquels ils devraient voir le jour. Ce plan prendra également en compte la rénovation de l'habitat ancien et l'amélioration de l'habitat existant en matière de consommation d'énergie.

A cet égard, la Communauté de Communes a lancé en fin d'année 2013, une opération de thermographie aérienne sur l'ensemble de son territoire, dont les résultats ont fait l'objet d'une communication publique le 3 novembre à 20h, à la halle Nodet de Montereau, le 4 novembre à 19h à la salle familiale de Cannes-Ecluse, le 6 novembre à 19h à l'école maternelle de Marolles. Chaque habitant a pu avoir accès au dossier le concernant directement, bénéficier d'une interprétation particulière des résultats, prendre connaissance des aides qu'il pourrait recevoir, s'il venait à entreprendre des travaux d'amélioration énergétique de son pavillon ou appartement, au cours d'un forum, organisé à la halle Nodet de Montereau le vendredi 21 et samedi 22 novembre 2014.

Un projet de port de plaisance est également en cours de gestation sur le plan d'eau jouxtant le camping des Marcassins. Des négociations serrées sont actuellement menées avec le propriétaire pour l'acquisition du plan d'eau et des terrains attenants.

Voiries

La Communauté de Communes a encore investi cette année plus d'un million d'euros dans l'entretien et la rénovation de sa voirie. S'agissant de Saint-Germain-Laval, le programme prévu comprend la rue de Verdun, un aménagement de sécurité au carrefour de la rue Jean Jaurès et de la rue du Marchais, des travaux ponctuels sur un certain nombre de placettes de Saint-Pierre et devant la salle de sports de Courbeton. Les travaux d'amélioration du stationnement devant l'école de Courbeton ont été reportés à l'été 2015, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de la scolarité.

Assainissement

Les travaux de construction du bassin d'orage du «Scotch-club», (2800 m³) à l'entrée de La Grande-Paroisse, se déroulent suivant la planification prévue. Ils devraient s'achever dans le courant de

Informations | Vie intercommunale



saint-germain-laval.fr



l'année 2015. Cette opération s'inscrit dans le programme du contrat de bassin, qui prévoit la mise en service de 9 bassins de rétention des eaux pluviales, pour un volume de 8900 m³. A ce jour, le bassin de la baignade (350 m³) a été réalisé. Le bassin « Jean Allasseur » (2000 m³) devait être lancé en 2016.

Eau

Le diagnostic effectué sur les besoins en eau potable a montré la nécessité de rénover le réseau existant et de prévoir à l'horizon 2015 un déficit de production. Un nouveau champ captant a donc été mis en service au lieu-dit « les Préshauts », à Marolles-sur-Seine, comportant 3 forages d'une capacité de

100 m³ par heure.

Tourisme

La Communauté de Commune poursuit son effort de promotion de son territoire avec l'aménagement de 15 chemins de randonnée sur le thème de la découverte de son patrimoine, la réalisation de brochures et dépliants touristiques, l'ouverture sept jours sur sept de l'office du tourisme, une participation accrue aux journées européennes du patrimoine.

La Communauté de Communes poursuit donc son effort d'investissement au service des habitants. L'aménagement du territoire fait désormais l'objet d'une priorité absolue, avec le développement des zones d'activités du Fossard-est et de Saint-Donain, la restructuration de celle du Confluent, la montée en puissance du centre de formation aux métiers du numérique et du centre de télétraitement, le projet de création d'un port de plaisance, le développement de l'offre touristique. Au total, dans ses différents domaines de compétence, la Communauté de Communes aura investi en 2014, 14.920.000€.

Jean TYCHENSKY
Conseiller municipal
Vice-président de la CC2F

Pourquoi réaliser une opération de thermographie?

Parce que l'augmentation des prix de l'énergie pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages.

Depuis les années 2010, les hausses du prix de l'énergie se sont intensifiées avec une augmentation de plus de 30% en moyenne toutes énergies confondues. Il est urgent d'agir dès maintenant afin que se chauffer reste un confort accessible à tous.

Pour convaincre la population de l'opportunité de réaliser des travaux pour des économies sur le long terme

A l'exception des logements récents, l'absence de travaux de rénovation se révèle comme une solution plus coûteuse que leur réalisation à court et moyen terme. Prenez contact avec l'Espace Info Energie qui étudiera avec vous les dispositifs les plus adaptés à votre cas.

Pour participer à l'échelle de l'intercommunalité, à la réduction des gaz à effet de serre.

Face aux enjeux du changement climatique, il est urgent de réduire nos impacts sur notre environnement sans compromettre les besoins des générations futures.

Démarchage commercial! Soyez vigilant!

Aucune entreprise n'a été mandatée ni par la CC2F ni par les 14 communes pour vous communiquer les résultats de la thermographie aérienne.

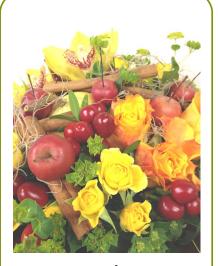
Tout démarchage commerciale en lien avec l'opération de thermographie aura un caractère abusif.

N'hésitez pas à les signaler en mairie ou auprès de la CC2F au 01.60.73.44.00

Rendez-vous | Agenda

saint-germain-laval.fr





- - Le lundi et jeudi : entre 9h30 et 11h30 pour l'Initiation à l'informatique
 - Le mercredi : de 14h à 18h pour les jeux de société
 - Le dernier mercredi du mois de 14h30 à 16h : Atelier de compositions florales
 - Le jeudi après-midi :
 Randonnée

Informations - Réservations

Mme Denise NOIRAULT (tél. : 01 60 96 20 03)

Mme Marguerite MARTIN (tél.: 01 60 96 63 38)

DECEMBRE 2014

- Vendredi 05 : Téléthon
 Salle de l'Orée de la Bassée
- Samedi 06 : Atelier du Comité des Fêtes
 Préparation des décorations de Noël pour le passage du Père Noël
 Salle du Ru de l'Etang
- Dimanche 07 : Repas Club de l'Age d'Or Salle de l'Orée de la Bassée
- Lundi 15 : Collecte des encombrants
- Mercredi 17 : Conseil Municipal Public à 20h30
 Salle du Ru de l'Etang
- Samedi 20 à 15h : Animation du Comité des Fêtes
 Spectacle de Noël Passage du Père Noël
 Salle de l'Orée de la Bassée

JANVIER 2015

- Vendredi 9 à 18h30 : Voeux du Maire à la population Salle de l'Orée de la Bassée
- Dimanche 18 : Animation du Comité des Fêtes Brocante d'hiver
 Salle de l'Orée de la Bassée





"Pensez à votre sécurité et à celle de votre famille "

Saint-Germain-Laval

N'oubliez pas l'entretien de votre chaudière et le ramonage de votre cheminée.

L'entreprise MARTIN ALEXANDRE vous propose ses forfaits d'entretien annuels :

 Entretien Chaudière Gaz 90 € TTC Tarifs aux habitants de Entretien Chaudière Fioul 120 € TTC · Ramonage Cheminée à foyer ouvert 55 € TTC Saint-Germain-Laval Ramonage Cheminée Insert, Poêle 55 € TTC

N'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous au 06 31 67 08 03 - 01 60 74 22 15

EURL MARTIN ALEXANDRE

3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup) - 77130 Saint-Germain-Laval Mob. 06 31 67 08 03 - Tél. 01 60 74 22 15 - Email : alexandre.martin35@orange.fr

Coordonnées de la Mairie :

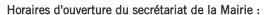
Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél.: 01 64 32 10 62 - Fax: 01 64 32 90 69

Emails: contact@saint-germain-laval.fr(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr (inscriptions : cantines, garderies et centre de loisirs)

Site internet: www.saint-germain-laval.fr



Lundi: de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi : fermé au public toute la journée

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Permanence du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux :

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2014

Directrice de la publication :

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Responsable de la rédaction, conception et réalisation :

Olivier MARTIN, chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies

Distribution et Impression:

Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843